

A la fabrique
du Projet éducatif global :
une démarche engagée
pour une ville à hauteur
des enfants et des jeunes
2022 - 2026



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur noisylesec.fr



PEG
PROJET ÉDUCATIF GLOBAL
Ville de Noisy-le-Sec

Sommaire

5.

ÉDITO

6. DU PROJET ÉDUCATIF
GLOBAL : UNE DÉMARCHE
VOLONTAIRE ET NOUVELLE
DE PARTICIPATION
ET CO-CONSTRUCTION
AU SERVICE D'UNE
AMBICTION ÉDUCATIVE
AFFIRMÉE

7. **Du PEDT au projet éducatif global : une démarche volontaire et engagée**

8. **Le 1^{er} printemps des enfants et des jeunes : les premiers pas de la participation et de co-construction**

8. La volonté d'écouter la parole des enfants...

8. Complétée par la nécessité d'écouter celle des professionnel-le-s de l'éducation

9. Et de donner une place à la parole des parents et des acteur-ric-e-s de la communauté éducative au sens large

10. **La construction du Projet éducatif Global 2021-2022**

12. **Le PEG : un cadre commun pour l'action, souple, appropriable et adaptable**

13. **Présentation de la démarche**

14.

L'ÉDUCATION :
UNE PRIORITÉ
POUR UNE VILLE
JEUNE, POPULAIRE,
AUX ENJEUX
ÉDUCATIFS FORTS

15. **Une ville jeune, populaire, multiculturelle et en mutation**

16. **Une ville dotée de ressources éducatives**

16. Pour la petite enfance

16. Pour la scolarité des enfants et des jeunes

17. Pour les loisirs des enfants et des jeunes

18. Pour l'accompagnement des jeunes

18. Pour l'accès à la culture, à l'éducation populaire et au devoir de mémoire

21. Pour l'accès au sport

22. Pour la santé et la prévention des risques

22. Pour la prévention de la délinquance

23. Pour les enfants besoins particuliers et leurs familles

24. **Des besoins et attentes fortes dans le service public d'éducation**

24. L'accompagnement des adolescents et des jeunes adultes

24. L'envie d'espaces extérieurs de qualité des espaces appropriés aux enfants, jeunes et familles

25. Être entendu-e-s, écouté-e-s et avoir et prendre le temps

26. Un besoin de service public de proximité, de qualité, développé et adapté

26. Une demande d'accompagnement pour la réussite scolaire des enfants

26. Prendre en compte les impacts sociaux, éducatifs, sanitaires de la crise Covid-19

28.

DES VALEURS
ÉDUCATIVES
PARTAGÉES ET
ENGAGÉES

29. **Le respect**

29. **La protection (« care »)**

29. **L'écoute**

29. **La coopération**



30.

DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES AU SERVICE DE L'ACTION ÉDUCATIVE

31. **Respecter et faire respecter les droits des enfants et des jeunes**

31. Reconnaître et prendre en compte la parole des enfants et des jeunes

31. Informer, diffuser, promouvoir les droits des enfants et des jeunes

32. Informer, sensibiliser et lutter contre les violences faites aux enfants et aux jeunes, y compris les violences éducatives ordinaires

32. Favoriser le droit au temps libre et au jeu libre, à la découverte

32. Favoriser au quotidien l'accès au droit à la culture et garantir les droits culturels

33. Favoriser l'inclusion et la prise en compte de tous les enfants et jeunes et de leurs besoins particuliers

33. Promouvoir l'accès à la santé, pour tous et toutes

33. Promouvoir l'accès au sport comme outil d'éducation et de socialisation

34. **Construire la complémentarité et la continuité éducative dans une logique assumée de coéducation**

34. Valoriser et reconnaître les métiers

35. Favoriser les temps de rencontres, de réflexions communes, d'échanges, de lien entre professionnels et avec les familles

35. Coopérer avec les familles dans les écoles, structures petite enfance, accueils de loisirs, espaces jeunesse, associations, etc.

35. Accompagner les transitions et le passage de la petite enfance à l'enfance, de l'enfance à l'adolescence et de l'adolescence à l'âge adulte

36. **Créer les conditions du faire et du vivre ensemble sur un territoire pleinement engagé dans la transition écologique**

36. Valoriser la diversité et la richesse des identités, favoriser le multilinguisme

36. Faire du devoir de mémoire et de la transmission des mémoires un vecteur et facteur du vivre-ensemble

37. Lutter contre les stéréotypes de genre et toutes formes de discriminations et contre toute forme de harcèlement

37. Développer les actions de « aller vers », d'itinérance, de rencontres

37. Accompagner la transition écologique en mobilisant la communauté éducative et en reconnaissant le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes

37. Développer une alimentation durable, de qualité, avec la participation des enfants



38.

LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL : UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE, TRANSVERSALE (ET) ÉVOLUTIVE

39. **Le PEG : un rôle d'impulsion, d'animation, d'innovation**

39. Une mission dédiée à la démarche

39. Une méthode d'animation participative et collaborative

39. **Le PEG : les enjeux et attentes par rapport à la mission PEG**

40. **Des temps forts et des outils au service de la démarche**

40. Les temps forts du PEG

40. La formation : levier de rencontre, de valorisation et d'appropriation

41. Le numérique : outil au service de la collaboration

41. La parole des enfants et des jeunes au centre de la démarche

41. Reconnaître la légitimité et la capacité transformatrice des parents

42. La recherche-action : la recherche pour aider

l'action, l'action pour nourrir la recherche

42. Un pilotage partagé et évolutif au service d'une démarche en questionnement

44. **Pilotage et animation du PEG**



ÉDITO



Julie Grünebaum, adjointe déléguée aux droits
de l'enfant, à la réussite éducative et à la restauration

Olivier Sarrabeyrouse, maire

Noisy-le-Sec a fait le choix de placer sa politique publique éducative au cœur de son action municipale pour permettre à chaque enfant d'accéder à ses droits d'être humain et de développer sa citoyenneté dès aujourd'hui pour l'agir demain. Et si l'instruction obligatoire, laïque et gratuite est cruciale et le poids des diplômes dans l'accès à l'emploi de plus en plus prégnant, l'éducation ne peut y être réduite. Tous les temps et les espaces de socialisation à travers lesquels se découvrent et interagissent les enfants, dans lesquels elles et ils apprennent, créent, expérimentent, s'expriment, critiquent et cherchent, structurent pas à pas leur pleine humanité. Processus de formation et d'évolution qui nous concerne toutes et tous, tout au long de notre vie : de la formation continue professionnelle à l'éducation populaire et citoyenne. L'Éducation ne s'arrête pas à la fin d'une scolarité, elle n'est pas une préparation à la vie mais un processus de vie même. Nous portons donc l'ambition de donner à chacune et chacun, les moyens de comprendre le monde pour pouvoir le transformer. Cette ambition déclinée à travers nos axes prioritaires, éducation et accès aux droits, est celle des nombreuses Noiséennes et Noiséens ayant participé à l'élaboration de notre programme municipal.

Bien souvent le lien le plus fort entre toutes les familles d'un quartier reste l'École, l'un des derniers services publics qui maillent les territoires, là où s'apprend une histoire en

partage pour tous les enfants de la République. Le chemin qui y mène est connu de toutes et tous quel que soit le parcours des vies qui a précédé l'arrivée dans la Commune.

Et puisque notre ambition est d'accompagner les tous petits, les enfants et les jeunes sur le chemin de leur émancipation, alors notre premier devoir d'adulte est de prendre en compte leur parole et de nous fédérer, nous, actrices et acteurs éducatifs, autour de leur intérêt supérieur et de la mise en œuvre effective de leurs droits. *De facto*, droits des enfants et des jeunes et co-éducation se retrouvent au cœur de ce Projet éducatif global. Le dynamisme et l'implication des personnels des établissements scolaires, des parents d'élèves, des familles, des associations, des personnels des collectivités, des élu-e-s, démontrent quotidiennement que la co-éducation est le gage de la réussite éducative de chaque enfant. Chaque fois qu'elle se déploie harmonieusement, les enfants sont gagnants.

Et parce que l'Éducation nationale est le partenaire privilégié de notre Projet éducatif global, nous nous devons d'alerter sur la situation de grande fragilité que subissent aujourd'hui dans notre commune et dans notre département, ses services. Ici, les besoins des tout-petits, des enfants et des jeunes, sont dans bien des domaines largement supérieurs aux moyennes régionales et nationales, alors que les capacités et moyens alloués sont inférieurs aux moyennes et insuffisants pour y répondre dignement.

Lucide et combative, l'équipe municipale refuse de laisser l'écart continuer de se creuser jusqu'au gouffre. Mobilisé-e-s avec nos habitant-e-s et l'ensemble des acteurs locaux, nous élu-e-s portons cette exigence de qualité et d'égalité des droits pour toutes et tous. Notre territoire foisonne d'actions éducatives, culturelles, sportives, artisanales pertinentes et innovantes menées par l'ensemble de la communauté éducative : à nous de les coordonner, de les partager pour qu'elles s'amplifient et rayonnent.

Le Projet éducatif global de Noisy-le-Sec est cet outil commun, cette feuille de route proposée à notre communauté éducative, pour une plus grande cohérence et une meilleure complémentarité entre tou-te-s les adultes responsables du présent et de l'avenir de nos enfants. Il est davantage qu'un projet partenarial concerté et évalué. Il porte les aspirations de la communauté éducative noiséenne pour les prochaines années et nous permettra de collecter les moyens de nos ambitions. Il donne à voir et explicite le travail accompli et celui à accomplir. Il n'est ni une finalité ni l'aboutissement d'un processus. Bien au contraire : il est avant tout une philosophie, une démarche participative, transversale et évolutive à laquelle nous vous convions.

DU PROJET ÉDUCATIF
GLOBAL : UNE DÉMARCHE
VOLONTAIRE (ET) NOUVELLE
DE PARTICIPATION
(ET) CO-CONSTRUCTION
(AU) SERVICE D'UNE
AMBITION ÉDUCATIVE
AFFIRMÉE

La Municipalité de Noisy-le-Sec, élue en juin 2020, porte **une ambition éducative forte**, qu'elle souhaite impulser, coordonner et animer à travers **une démarche de Projet Éducatif Global**. La Ville s'est engagée dans un Projet Educatif de Territoire en 2014, renouvelé en 2018 et prorogé en 2021. La démarche initiée en 2021 à travers le PEG se veut volontaire, engagée, globale et partagée. Le premier « Printemps des enfants et des jeunes » a été l'occasion d'impulser **la co-construction du Projet Éducatif Global**



DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE AU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL : UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE ET ENGAGÉE

Les Projets éducatifs de territoire ont été déployés en 2013 et 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs qui instaurait la semaine de 4 jours et demi d'école. **Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article L. 551-1 du Code de l'éducation**, formalise une démarche partenariale de la collectivité avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, qui a pour objectif de favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

En juin 2017, **le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017** relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques permettait aux communes qui le souhaitaient de revenir à la semaine de 4 jours.

Le décret a été accompagné d'un « **Plan mercredi** », en **2018**, déployé dans le cadre du renouvellement des PEDT, visant à garantir aux enfants un accueil de loisirs de qualité le mercredi (promesse de financements complémentaires, prise en compte des intervenants ponctuels dans les taux d'encadrement, mise en place d'une « charte de qualité », etc.).

La Ville de Noisy-le-Sec a signé avec l'État et la CAF un **1^{er} Projet Educatif de Territoire**, couvrant la période 2015-2018 et organisant la semaine de 4 jours et demi, ainsi que les nouvelles activités périscolaires. Suite à la publication du décret de juin 2017 permettant de remettre en place une organisation scolaire sur 4 jours, sans école le mercredi, la commune a souhaité repenser son organisation pour la rentrée 2018.

Le retour à la semaine de 4 jours a été formalisé dans le **Projet Éducatif de Territoire 2018-2021**, labellisé « Plan Mercredi ». Lors du renouvellement du PEDT, la Ville a notamment fait le choix de « déclarer » la pause méridienne en accueil collectif de mineurs (renforcement du taux d'encadrement) et d'y déployer des intervenants associatifs, pour des activités culturelles, sportives, de loisirs éducatifs. Le PEDT 2018-2021 a été prorogé d'un an, en juin 2021, pour donner le temps à la Ville de construire son Projet Éducatif Global.

Les PEDT 1 et 2 déployés à Noisy-le-Sec ont amorcé une concertation et des échanges entre les accueils de loisirs, les écoles et les familles, sur l'organisation des temps de l'enfant. Ils se sont cependant limités aux temps scolaires et périscolaires, des écoles maternelles et élémentaires, et n'ont pas fait l'objet d'une animation et d'une réflexion continue, dans les intervalles entre les renouvellements de conventions.

La démarche de **Projet Éducatif Global** portée par la municipalité élue en juin 2020 se veut tout autre : il s'agit de porter une ambition éducative forte, qui concerne les différents temps de la vie de l'être humain, de la naissance à l'entrée dans la vie active. Cette démarche a pour objectif de permettre de mettre en œuvre collectivement avec les acteurs de la Ville, les engagements de la municipalité annoncés lors de la campagne électorale. La commune souhaite **mobiliser** les services municipaux, les institutions partenaires (Département, CAF, DDCS, Education nationale, etc.), les structures petite enfance, les établissements scolaires, les associations, mais également les familles, les enfants et les jeunes.

Cette démarche s'inscrit dans une vision similaire à celle développée par des associations d'éducation populaire, des élu.e.s locaux, des parents d'élèves, des mouvements pédagogiques, des syndicats, dans le cadre de « l'appel de Bobigny » en 2012 : **« un projet éducatif global ambieux pour l'enfance et la jeunesse sur tous les temps et les espaces éducatifs et sociaux articulant éducation formelle, informelle et non formelle, dans un processus de formation tout au long de la vie s'appuyant sur une formation initiale solide », pour « promouvoir la coéducation, la coopération éducative de tous les acteurs, garantir la place et les**

droits des parents, des enfants et des jeunes » et « mobiliser avec ce projet éducatif global toutes les ressources éducatives des territoires et de l'école, à travers l'articulation des objectifs nationaux avec les projets éducatifs des établissements d'enseignement et des institutions culturelles publiques, et ceux des territoires »¹.

Cette vision globale de l'éducation a également été rappelée par Philippe Meirieu², pédagogue français reconnu, invité à participer à la conférence de lancement du Projet Éducatif Global noiséen, en juin 2021 : **« La coéducation avant d'être un objectif, un projet, c'est un fait. Nos enfants ne sont pas éduqués par une seule personne ni même par la famille : ils sont éduqués par leurs parents, ils sont éduqués par leur entourage, ils sont éduqués par la famille élargie, ils sont éduqués par le quartier dans lequel ils vivent, enseignants, animateurs des structures socio-culturelles, ils sont éduqués par les médias, internet, mais aussi par la Ville elle-même, la manière dont est organisée une ville contribue à éduquer les enfants d'une manière ou d'une autre (...). Tous ces éléments contribuent à l'éducation d'un enfant. Un enfant ce n'est pas une tranche napolitaine avec un morceau d'école, de famille, de loisirs, un morceau de balade dans la ville. Un enfant, c'est un tout. (...) Il y a une éducation dans le village, dans la ville »**³.

Au sein de l'administration, la mise en œuvre de cette démarche s'est traduite par la création d'une *Direction Générale Adjointe Ville Éducative*, regroupant les directions Education, Jeunesse, Sports, Culture, Archives et devoir de mémoire et d'un poste de **chargé-e de mission du Projet Éducatif Global**.

1. Appel de Bobigny - Vers un grand projet national pour l'enfance et la jeunesse : https://www.icem-pedagogie-freinet.org/sites/default/files/appele_de_bobigny_et_textes_complementaires.pdf

2. Chercheur, essayiste et homme politique français, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie

3. Ibid.

LE 1^{ER} PRINTEMPS DES ENFANTS ET DES JEUNES: LES PREMIERS PAS DE LA PARTICIPATION ET DE CO-CONSTRUCTION

La Ville a souhaité mobiliser les services municipaux, dès 2021, à travers un grand temps fort fédérateur: « **Le Printemps des enfants et des jeunes** », ayant pour principal objectif de **mettre la parole des enfants au centre de l'action éducative**. Il s'agissait également de valoriser les actions et projets portés tout au long de l'année et de proposer des temps festifs, dédiés aux enfants. Ce volet a été mis de côté lors de la 1^{re} édition du Printemps des enfants et des jeunes, du fait du contexte de crise Covid. Le 1^{er} Printemps des enfants et des jeunes a également été l'occasion de **lancer la démarche de Projet Éducatif Global de la Ville**, en s'appuyant sur la participation et la co-construction.

La volonté d'écouter la parole des enfants...

La parole des enfants a été recueillie et écoutée, lors d'ateliers animés par l'association Les Francas de Seine-Saint-Denis pendant le temps du midi ou l'accueil de loisirs du mercredi, de mi-mai à mi-juin 2021, sur le thème de la pause méridienne, mais aussi de la vie des enfants à l'école, pendant les temps périscolaires et le mercredi et dans leur quartier. **19 ateliers** ont eu lieu auprès de **241 enfants**: 133 enfants d'âges maternels (plutôt des grandes sections), 108 d'âges élémentaires, **145 filles, 96 garçons**; dans 19 accueils périscolaires de la Ville.

Les enfants étaient regroupés autour d'une table ou dans un coin adapté de l'accueil périscolaire, et l'animateur échangeait avec eux autour de plusieurs questions: comment se déroulait le temps du midi pour eux (les activités, les repas, la nourriture, l'encadrement)? Comment vivaient-ils leur temps à l'école et à l'accueil de loisirs?

Que pensaient-ils de la vie dans leur quartier, de la place des enfants dans la ville et le quartier? Il était enfin demandé aux enfants de se prononcer sur le respect des droits de l'enfant à Noisy-le-Sec, à travers un jeu invitant à s'exprimer et se positionner.

Cette matière a été analysée par la Direction de l'Éducation, en lien avec les Francas 93, pour en tirer les points saillants, les principales interrogations et enjeux. Elle a ensuite été discutée avec un groupe de 10 enfants des différents accueils de loisirs, pour participer à un « **dialogue structuré** » (questions, réponses) entre une dizaine d'enfants, le maire, des élu-e-s, des administratifs et représentants d'institution (Mairie, Éducation nationale, SIPLARC)⁴.

4. Cette matière est disponible sous forme de podcast:

<https://soundcloud.com/search?q=dialogue%20structur%C3%A9%20noisy%20le%20sec>

SIPLARC: Syndicat Intercommunal de Production et de Livraison Alimentaire de Repas Collectifs, de Bondy et Noisy-le-Sec

... Complétée par la nécessité d'écouter celle des professionnels de l'éducation

Le Printemps des enfants et des jeunes de mai et juin 2021 a également été l'occasion d'aller à l'écoute des professionnels des écoles, sur la question du temps méridien, mais aussi, de manière plus générale, sur la coéducation dans les écoles et la démarche de Projet Éducatif Global.

Ces ateliers de réflexion sur la pause méridienne et la coéducation dans les écoles, appelés les « **ateliers des professionnels** », ont rassemblé le personnel technique et éducatif des écoles (agent-e-s techniques des écoles, Agent-e-s territorial-le-s Spécialisé-e-s des écoles maternelles, équipes d'animation, de direction d'accueils de loisirs, gardien-ne-s, directions d'école), en partant du principe que la démarche devait vivre au plus près du personnel de terrain.

Cinq ateliers des professionnel-le-s des écoles ont été organisés, du 18 mai au 28 juin, et ont réuni 122 personnels



éducatifs sur l'organisation de la pause méridienne et la coéducation dans les écoles (comment travaille-t-on ensemble entre professionnels de l'action éducative municipale et équipes de l'Éducation nationale)?

Et de donner une place à la parole des parents et des acteurs de la communauté éducative au sens large

La 1^{re} édition du Printemps des enfants et des jeunes a également été l'occasion de lancer officiellement la **démarche de PEG**, c'est-à-dire la faire connaître à travers des moyens de communication (magazine municipal mensuel, site internet, réseaux sociaux de la Ville, dépliants, affiches, flyers), mais aussi et surtout la faire vivre à travers différents temps de rencontres et d'échanges :

- **Un atelier de réflexion des professionnels de l'éducation** (une trentaine de cadres éducatifs de la Ville et de l'Éducation nationale) sur les impacts sociaux, éducatifs, sanitaires, de la crise, en présence de **Philippe Meirieu**, chercheur en sciences de l'éducation.
- **Une table-ronde ouverte à tous et toutes, en présence de Philippe Meirieu**, du maire et de l'adjointe déléguée au droit de l'enfant, à la réussite éducative et à la restauration, autour de la question : « **Parents, enfants, mairie, écoles: et si on se parlait? Pourquoi? Comment?** ». La table-ronde sur la coéducation a réuni 70 personnes environ et a été l'occasion de riches échanges sur la place des parents dans la relation à l'école, les inégalités, la parole des enfants, la place de tous les professionnels éducatifs autour des enfants ⁵.
- **Des ateliers de concertation de la communauté éducative** : les ateliers de proximité du PEG.

Cinq ateliers de proximité ont été organisés dans les quartiers de la Ville du lundi 14 au mardi 29 juin 2021. Les objectifs pour ces ateliers de proximité étaient de

se rencontrer, se connaître, créer du lien entre acteurs de la communauté éducative; de faire vivre la démarche de PEG, faire passer le message que le PEG est « l'affaire de tous et toutes »; de construire, produire pour le PEG.

Tous les acteurs de la communauté éducative (familles, enseignant-e-s, personnel des écoles, animateur-trice-s, associations, etc.) étaient conviés à participer.

Les ateliers étaient co-animés par la chargée de mission du Projet Éducatif Global et un membre d'une autre Direction municipale (PRE, culture, jeunesse, éducation, petite-enfance, etc.) et étaient basés sur **des méthodes d'animation participative**. Ils ont permis d'interroger et de faire s'exprimer les participant-e-s sur les **atouts et faiblesses du territoire en matière éducative**, au sens large, et de faire des propositions.

87 personnes ont participé aux ateliers: principalement des agent-e-s de la Ville, mais également des parents d'élèves, des directeur-trice-s et enseignant-e-s de l'Éducation nationale, des élu-e-s de la Ville, des représentant-e-s associatifs. Il y a eu 17,5 participant-e-s en moyenne par atelier.

Tous les participant-e-s, Noiséen-e-s (ou ancien-ne-s Noiséen-ne-s) et parents (ou jeunes adultes), se sont positionnés comme usager-e-s et citoyen-ne-s de la Ville pour contribuer au diagnostic de territoire.

Le Printemps des enfants et des jeunes 2021 a posé **les bases de la co-construction du Projet Éducatif Global** en donnant la parole aux enfants, en écoutant les professionnels des écoles, en proposant des temps de réflexion et en établissant un diagnostic de territoire partagé.

D'autres temps d'échange, de réflexion, de construction du PEG ont eu lieu tout au long des années 2021 et 2022 :

- 4 temps de réflexion des directions des accueils de loisirs ainsi que des gardiens et gardiennes d'écoles, en septembre 2021;
- 1 temps d'échange avec le service Petite enfance;
- 1 temps d'échange avec la Direction des Sports;
- 1 temps avec le Programme de Réussite Éducative;

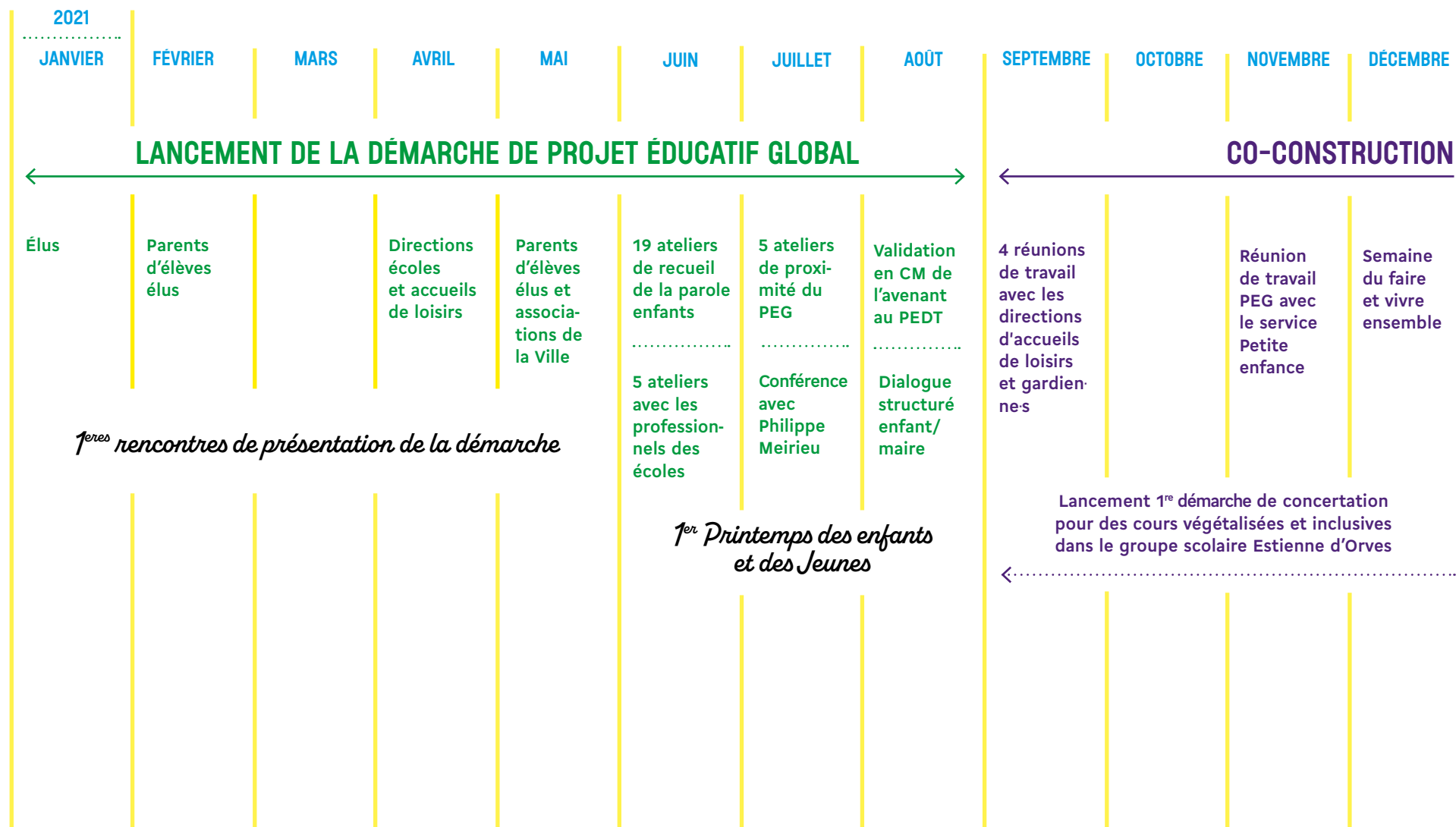
- 4 réunions inter-services municipaux sur le PEG ;
- 3 réunions d'un groupe de travail « directions d'accueils de loisirs / directions d'écoles / gardiens et gardiennes », sur la coéducation ; une réunion de travail avec les associations de parents d'élèves sur la coéducation ;
- 3 comités de pilotage « élu-e-s » du Projet Éducatif Global; 3 réunions d'un groupe de travail « élu-e-s » sur la politique jeunesse; 1 comité de pilotage institutionnel du Projet Éducatif Global; 1 comité de pilotage PEG pour le secondaire.

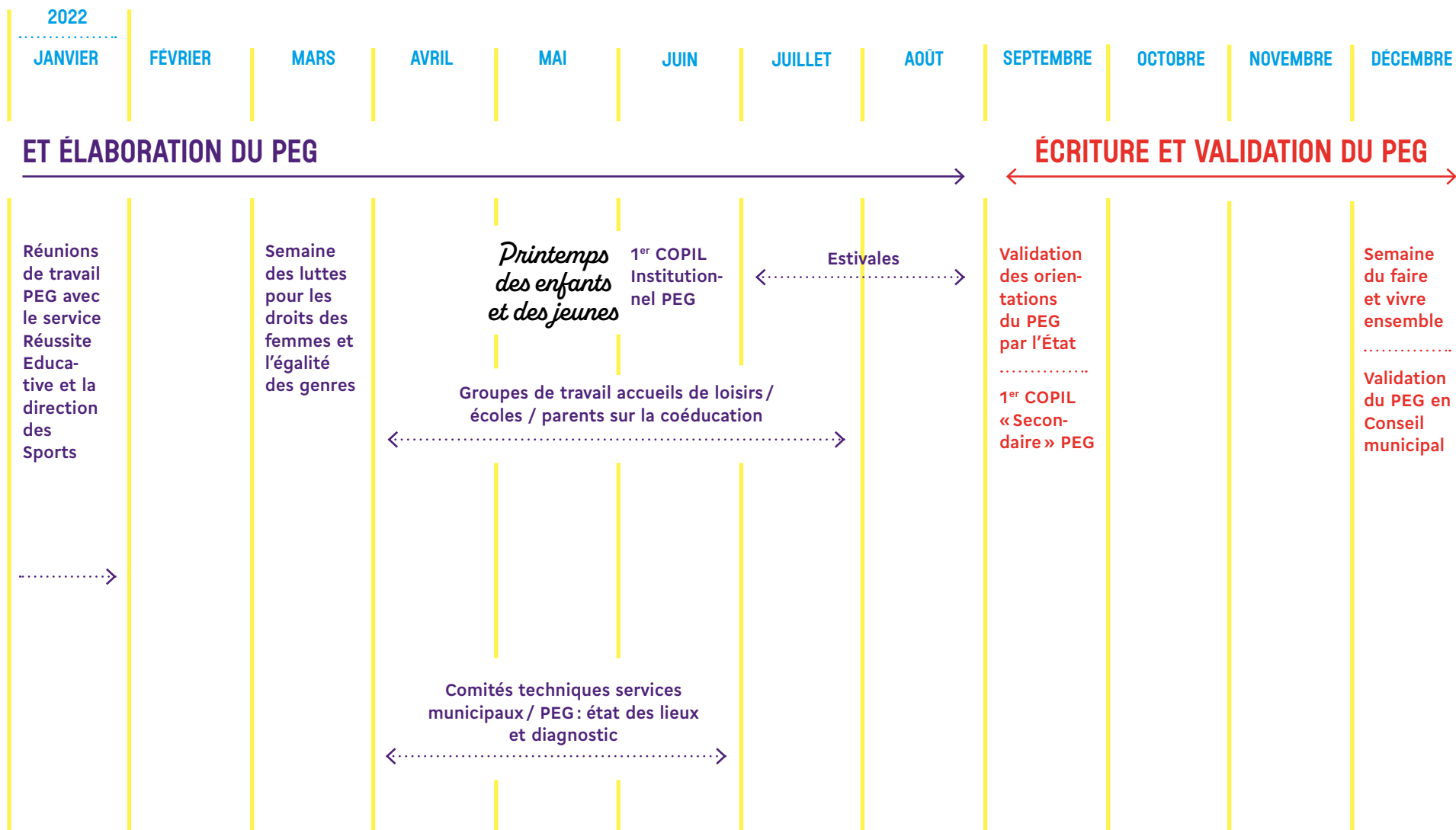
En parallèle de ces temps de réflexion spécifiques à la démarche de PEG et à la coéducation, les Directions municipales ont travaillé en transversalité et en mode projet sur les 3 temps fédérateurs du PEG: la semaine du faire et du vivre ensemble, la semaine des luttes pour les droits des femmes et l'égalité des genres, le Printemps des enfants et des jeunes; ainsi que sur les Estivales (animations « hors les murs »). Ces réunions de travail ont également alimenté la démarche de PEG, en traitant de sujets prioritaires, en permettant une interconnaissance et en impulsant une méthode de travail participative.

5. Cette table-ronde est disponible dans son intégralité sur : <https://www.youtube.com/watch?v=TsUTqpKRd4I&list=UUxHrBcOf5-ebFXkDU6iRXJA&index=30>



LA CONSTRUCTION DU PROJET ÉDUCATIF GLOBAL 2021-2022





LE PEG : UN CADRE COMMUN POUR L'ACTION, SOUPLE, APPROPRIABLE ET ADAPTABLE

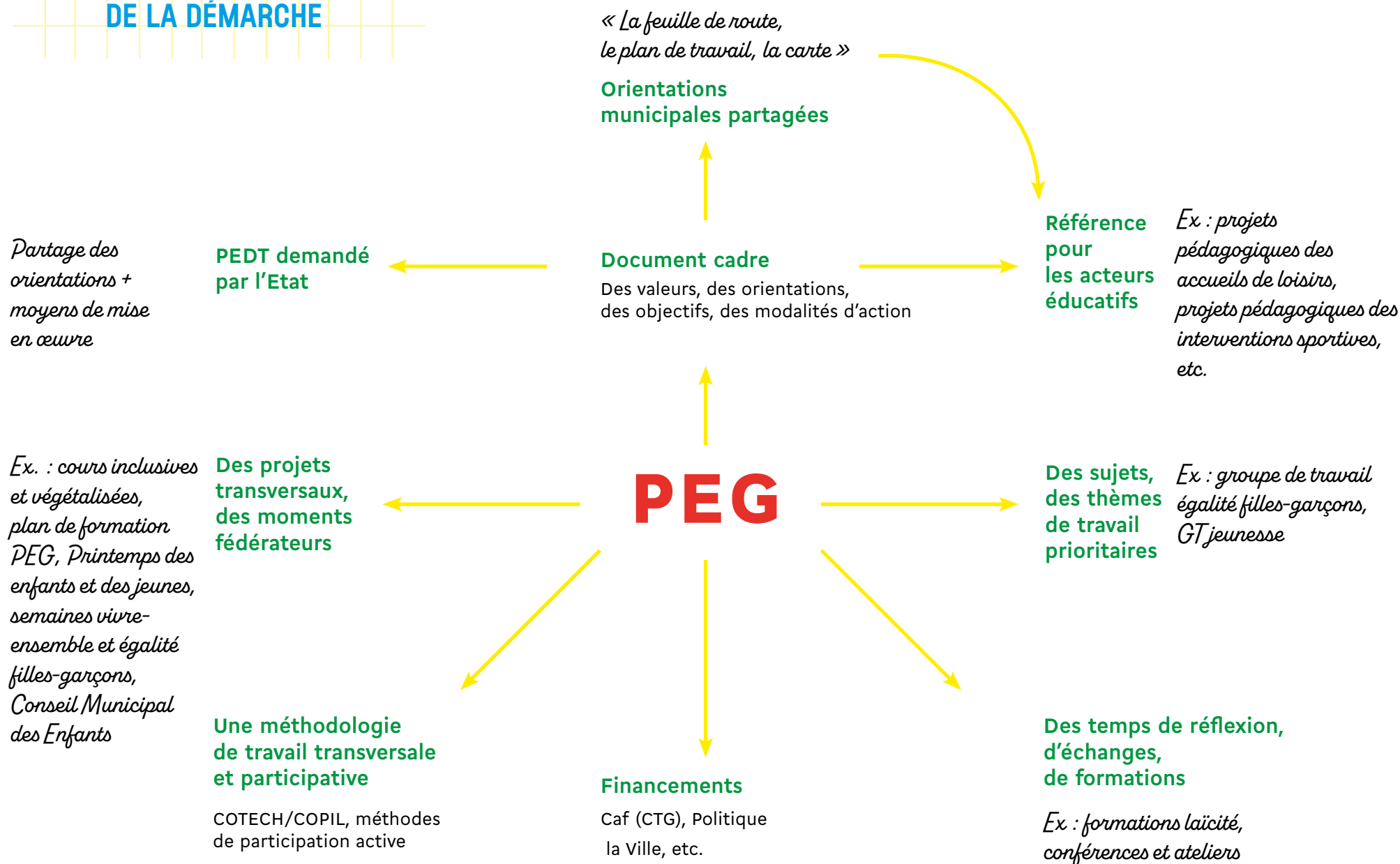
La Ville de Noisy-le-Sec envisage donc son Projet Éducatif Global comme un cadre commun et cohérent pour fédérer les acteur·rice·s éducatifs qui s'engagent dans la mise en œuvre de la politique éducative du territoire. Cette volonté politique répond à un besoin de coordination des acteur·rice·s de l'éducation, pour une meilleure complémentarité; à un **besoin de communication et de valorisation de l'existant** et à un **besoin de construire un climat de confiance** et de **fédérer la communauté éducative**.

Ce document vise à :

1. Faire état des enjeux éducatifs, à Noisy-le-Sec,
2. Être un document de référence pour les acteur·rice·s éducatifs de la Ville,
3. Être un appui à l'animation d'un projet de territoire,
4. Donner des perspectives d'actions, de projet, d'évolution de la politique publique,
5. Transcrire les orientations politiques mais aussi une philosophie, manière de faire, de collaborer.

Pour la Ville de Noisy-le-Sec, la rédaction de ce document n'est pas une fin en soi, mais un moyen de donner à voir la démarche engagée, ainsi qu'une étape dans sa mise en œuvre.

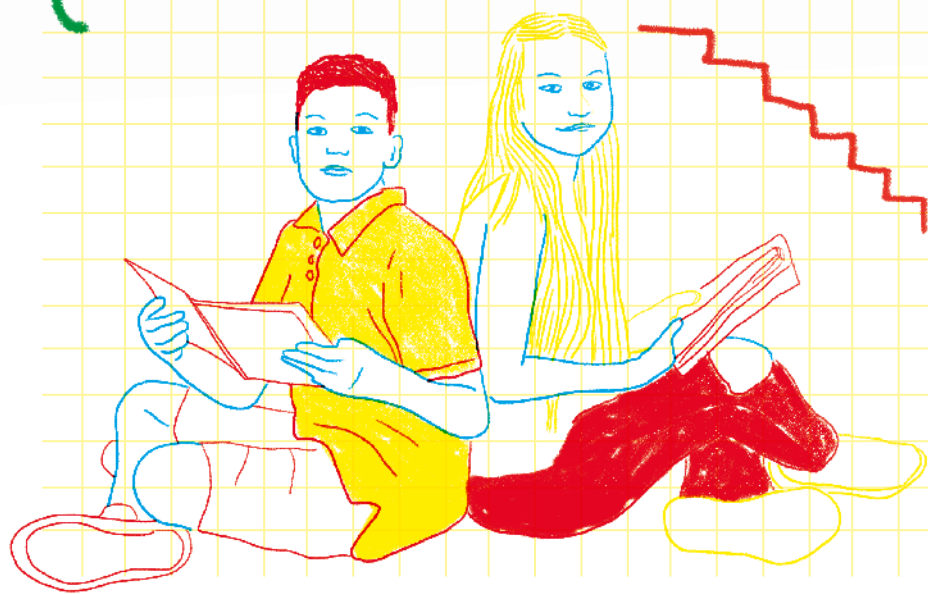
PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE



L'ÉDUCATION: UNE PRIORITÉ POUR UNE VILLE JEUNE, POPULAIRE, AUX ENJEUX ÉDUCATIFS FORTS

Noisy-le-Sec est une ville jeune, populaire et en mutation, avec l'arrivée de transports en commun ainsi que d'une nouvelle population. Les besoins éducatifs, **de la petite enfance à la jeunesse**, sont importants, face à des inégalités de droits. La Ville dispose de services, structures et ressources dans l'éducation, cependant, le diagnostic territorial réalisé dans le cadre du Printemps des enfants et des jeunes, en mai et juin 2021 a permis de faire ressortir plusieurs enjeux éducatifs :

- La politique publique en direction des adolescent·e·s et jeunes adultes;
- La qualité des espaces et environnements proposés aux enfants et aux jeunes dans la ville;
- Le besoin des enfants de s'exprimer et d'être écoutés;
 - Le besoin d'un service public de proximité;
 - La demande des familles d'un accompagnement pour la réussite scolaire de leurs enfants;
- La nécessaire prise en compte des impacts sociaux, éducatifs et sanitaires de la crise COVID-19.



UNE VILLE JEUNE, POPULAIRE, MULTICULTURELLE ET EN MUTATION

Noisy-le-Sec est une ville de plus de 45 000 habitant-e-s. 46% des habitant-e-s ont moins de 30 ans, ce qui en fait une **ville jeune**. La jeunesse d'une ville est facteur de dynamisme, car un territoire démographiquement jeune est un territoire en développement. La jeunesse du territoire est plurielle et est une richesse pour la vie culturelle, l'engagement solidaire, la vie citoyenne, la création, la mobilité, la prise en compte des enjeux de transition énergétique et le développement économique du territoire.

Noisy-le-Sec accueille 10 730 habitant-e-s de nationalité étrangère. Cela représente 24 % de sa population. La ville a connu et continue de connaître l'arrivée de personnes immigrées : d'origine maghrébine, particulièrement d'Algérie, d'Afrique sub-saharienne (de Mauritanie, en particulier la ville de Djéol), dans les années soixante et soixante-dix, ainsi que d'autres zones géographiques et pays (population d'origine tamoule par exemple) ce qui en fait une **ville multiculturelle**, riche de langues, de cultures, d'identités, de patrimoines culturels immatériels.

Noisy-le-Sec est également **une ville populaire**. 33% des 15-24 ans sont au chômage ; **le taux de pauvreté est de 31% (niveau de vie inférieur à 837€ mensuels)** ; la ville compte 35% de propriétaires, 46% de logements sociaux. 18 % des familles sont des familles nombreuses (16,8% dans le département), 24,3% sont monoparentales (23,1 % en Seine-Saint-Denis). 27,7% de la population noiséenne bénéficie directement ou indirectement d'une allocation de la Caisse d'Allocations Familiales (+1,4 points par rapport à la Seine-Saint-Denis).

La ville compte **5 quartiers prioritaires** au titre de la politique de la Ville (QPV), représentant un tiers des habitant-e-s :

- La Sablière • Béthisy • Le Londeau • La Boisisère • La Renardière.

Ces quartiers présentent des enjeux particuliers dans le domaine de la réussite éducative et de l'insertion professionnelle.

Ainsi, **le quartier de Béthisy** est particulièrement jeune, avec plus de 45% des habitant-e-s ayant moins de 25 ans. Dans ce quartier, 39% sont des familles monoparentales. Seuls 59% des 15-24 ans sont scolarisés, ce qui représente une différence de 7 points avec le taux de scolarisation des 15-24 ans d'Est Ensemble et de la France métropolitaine. Plus d'un tiers des mineur-e-s de Béthisy sont considérés comme vulnérables sur le plan socio-éducatif⁶. Ce pourcentage est trois fois plus élevé qu'en France métropolitaine (12,5%).

Le quartier de la Boissière connaît une problématique forte autour de la scolarisation et de la formation. Le taux de scolarisation est plutôt faible et le quartier connaît le plus fort taux de retard au collège et au lycée, parmi les QPV d'Est Ensemble. En outre, 72% des 15 ans et plus ont un niveau inférieur au baccalauréat (54% au niveau de l'EPT), ce qui peut constituer un frein à l'emploi.

Le quartier du Londeau, qui comprend 5 000 habitant-e-s, est le troisième quartier le plus pauvre des QPV d'Est Ensemble, avec un taux de pauvreté de 41% et le second plus faible niveau de vie (1 145 euros contre 1 477 euros à l'échelle d'Est Ensemble). Le quartier du Londeau présente des enjeux particuliers en matière de réussite éducative, avec d'importants retards scolaires et un taux de scolarisation plutôt faible. Ainsi, 28% des jeunes de 16-25 ans ne sont ni scolarisés ni en emploi. Le quartier est marqué par un taux de scolarisation assez faible (61%), de 5 points inférieur à celui observé en moyenne à l'échelle nationale et d'Est Ensemble (66%). Près de 70% des lycéen-ne-s résidant dans le quartier sont boursiers. La part des retards en 3^e (29%) est beaucoup plus élevée que la part des retards observés en moyenne sur l'ensemble des QPV d'Est Ensemble (19,5%), sur Est Ensemble (16%) et sur la Métropole du Grand Paris (11%). Le quartier comprend 50% de mineurs vulnérables⁷.

Dans **le quartier de l'Abreuvoir-Bondy Nord-Bondy Centre- Pont de Bondy- La Sablière- Secteur Sud**, la part des retards en 3^e (21%) est plus élevée que la part des retards observés en moyenne sur l'ensemble des QPV d'Est Ensemble. Ce quartier présente un enjeu particulier autour de l'insertion des jeunes : plus du quart ne sont ni en formation, ni en emploi.

La cité de La Renardière est un secteur en rupture

géographique avec le reste de la ville (en raison d'un fort dénivelé et de son éloignement géographique). Le quartier comprend une part élevée de jeunes de moins de 18 ans. 750 mineur-e-s du quartier Trois communes-Fabien (dans lequel se situe La Renardière) sont considérés comme vulnérables sur le plan socio-éducatif (soit environ 39%).

Dans le même temps, Noisy-le-Sec est une ville qui voit arriver une nouvelle population, attirée par les prix d'achats moins élevés qu'à Paris ou en 1^{re} couronne et par la perspective de nouveaux transports en commun (création d'une station de la ligne 15 du Grand-Paris Express, prolongation du T1, prolongation de la ligne 11 du métro, projet de T-Zen). Cette nouvelle population a un niveau socio-économique plus élevé que la moyenne des Noiséen-ne-s. La Ville est en mutation avec des projets d'aménagements et d'évolution urbaine conséquents : les Nouveaux programmes nationaux de renouvellement urbain (NPNRU) de Béthisy et du Londeau, vont transformer ces quartiers d'habitat dégradé.

Ces mutations en cours posent l'enjeu de l'adaptation des services à l'arrivée d'une nouvelle population, tout en répondant aux besoins de la population la plus éloignée des services publics et en veillant à ne pas assister à un décrochage économique, social, scolaire, de quartiers prioritaires dont la population continue de se paupériser. Il s'agit donc de réussir à accompagner l'évolution du territoire tout en répondant à tous les besoins de la population, notamment populaire, et en veillant à maintenir une mixité sociale.

6. Les données présentées ci-dessous sont extraites des « Portraits de quartier » réalisés par l'Etablissement Public Territorial d'Est Ensemble, sur la base du diagnostic de territoire du Contrat de ville réalisé en 2018 (avant la crise sanitaire de 2020) .

7. La notion de mineur-e-s vulnérables est construite sur 7 indicateurs de fragilité qui se réfèrent au logement (sur peuplement, qualité du logement,...), à l'emploi des parents (emploi précaire,...), à la formation des parents ; et à la structure familiale (monoparentalité,...). Quand au moins 4 de ces 7 indicateurs se cumulent l'enfant est considéré comme vulnérable.

UNE VILLE DOTÉE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES

Un certain nombre de services publics mais également d'associations interviennent dans la politique éducative de la Ville, de 0 à 25 ans. Cet état des lieux, réalisé en 2021-2022, ne se veut pas exhaustif, mais une présentation des différents secteurs et mode d'intervention de la politique publique dans l'éducation, au sens large, sur le territoire noiséen.

Pour la petite enfance

La ville de Noisy-le-Sec dispose de **8 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)**: 4 municipaux, 2 départementaux et 2 associatifs. Cela représente **175 «berceaux»** dans les EAJE municipaux, 90 «berceaux» dans les crèches départementales. Par ailleurs, la Ville réserve 24 places dans 2 crèches privées. La crèche Helen Keller accueille des enfants sourd-e-s et malentendant-e-s, qui peuvent poursuivre leur scolarité dans les écoles Condorcet (maternelle) et Pierre Brossolette (élémentaire), dans le cadre d'un partenariat avec le CAMSP Espoir 93 (Centre d'action médico-sociale précoce).

Le Relais Petite Enfance compte à la rentrée de septembre 2022, 80 Assistantes Maternelles libérales, pour 211 places d'accueil théoriques. 138 enfants fréquentent les accueils jeux du Relais Petite Enfance et 49 familles son Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Le taux de couverture des besoins en accueil de la Petite Enfance à Noisy-le-Sec était de 24,6% en 2021, inférieur aux moyennes départementale (31,26%) et nationale (58%).

Le territoire compte également 3 lieux de Protection Maternelle et Infantile (2 départementales et une municipale) qui organisent des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des familles et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale

et d'éducation familiale, et jouent également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants.

La PMI municipale, située place des Découvertes, propose également un lieu d'accueil enfants parents (LAEP). Les crèches et le Relais Petite Enfance proposent des cafés des parents, des ateliers parents-enfants-professionnels ; des projets en lien avec les structures de la Ville (médiathèque, ludothèque, Micro-Folie), développent l'accueil des enfants de familles en parcours d'insertion, s'inscrivent dans des projets de transition écologique (éco-label, etc.).



Pour la scolarité des enfants et des jeunes

Dans le primaire

5260 élèves sont scolarisés dans les 13 écoles maternelles, 11 écoles élémentaires, dont 2 écoles primaires de la Ville : 3269 en élémentaire et 1 988 en maternelle. La Ville connaît depuis peu une baisse des effectifs scolaires, comme les autres communes de Seine-Saint-Denis. Il y a 68 élèves en moins en septembre 2022 qu'en septembre 2021. En 2022, la ville enregistre 9 fermetures et une ouverture de classe. Il y a une école maternelle et élémentaire privée (enseignement catholique) sur le territoire.

Un réseau d'éducation prioritaire, autour du collège Olympe de Gouges, regroupe 5 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires des quartiers Londeau-Langevin-La Boissière. Les classes de grandes sections de maternelles, CP et CE1 sont dédoublées dans ces écoles. La Ville compte 3 classes ULIS (pour les élèves en situation de handicap), 3 classes UPE2A (pour les élèves non francophones), 1 OEPRE (Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants: cours de Français Langue Etrangère, dans l'école Langevin).

Onze écoles de la Ville ont le label E3D (École en Démarche globale de Développement Durable), développé par le ministère de l'Éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

La Ville travaille en partenariat étroit avec l'Éducation nationale pour soutenir des projets éducatifs de qualité et en co-éducation, comme le développement de jardins, bibliothèques et ludothèques partagées, la proposition de 10 départs en classes de découverte pour 4 écoles, le soutien aux projets coéducatifs à travers une enveloppe de 31 500 €.

La Ville a équipé 42 classes de **dispositifs numériques** pour l'enseignement et déploie un Espace Numérique de travail, pour la communication écoles-familles-périscolaire, dans les écoles élémentaires.

Dans le secondaire

La Ville compte également **3 collèges, une cité scolaire** (collège et lycée général et technologique) et un lycée professionnel : 2 320 collégien-ne-s, 1056 lycéen-ne-s, dont 136 étudiant-e-s (BTS et classe préparatoire aux grandes écoles), au lycée général et technologique Olympe de Gouges; 800 lycéen-ne-s et 45 étudiant-e-s post-bac au lycée professionnel Théodore Monod.

La Ville dispose de 3 sections ULIS aux collèges Françoise Héritier, Cassin, Prévert; d'une section SEGPA au collège Prévert; d'une section sportive natation et d'une section sportive d'excellence water-polo au collège Cassin, qui se poursuivent au lycée Olympe de Gouges; d'une section bilangue chinois et d'une section européenne au collège Olympe de Gouges.

De nombreux projets sont développés en lien avec les équipements culturels de la Ville (théâtre, Micro-Folie, La Galerie, etc.) et/ou avec le soutien du Conseil Départemental, dans le cadre du Projet Educatif Départemental, pour les collèges.

Depuis 2021, la Ville a mis en place un dispositif d'Accueil des Collégiens Temporairement Exclus. Financé par le Conseil Départemental, l'Etat et la Ville, le dispositif ACTE tente de limiter le décrochage scolaire qui peut être provoqué par les nombreuses exclusions d'un-e collégien-ne-s. Ainsi, le dispositif ACTE propose d'accueillir les collégiens-nes temporairement exclu-e-s afin d'assurer une continuité de leur apprentissage. Dans le cadre du dispositif ACTE, le ou la collégienne temporairement exclue va participer à différentes activités et temps : accompagnement scolaire, ateliers citoyenneté, culturels, etc. 32 élèves ont été accueilli-e-s pendant l'année scolaire 2021-2022.

Au total, **9 500 enfants et jeunes** sont scolarisé-e-s dans les écoles et établissements publics de la Ville de Noisy-le-Sec.

Pour les loisirs des enfants et des jeunes

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires

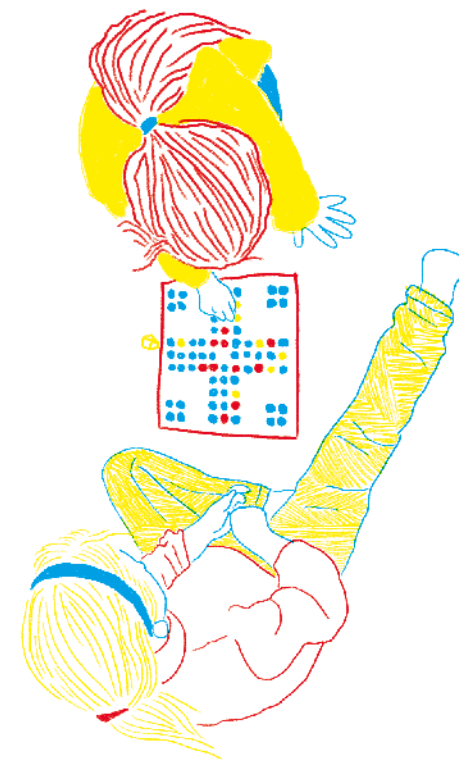
La direction de l'Éducation de la ville organise l'accueil des enfants d'âge maternel et élémentaire avant l'école, le midi, après l'école, le mercredi, pendant les vacances scolaires, dans les 21 accueils de loisirs maternels et élémentaires : 3 427 repas enfants sont servis, par jour pendant le temps scolaire, 1 071 enfants sont accueilli-e-s le mercredi en accueils de loisirs, et 975 enfants pendant les plus hautes périodes de fréquentation des vacances scolaires.

La Ville propose des activités périscolaires de qualité, inscrites dans le Projet Educatif de Territoire, en s'appuyant sur :

- Des taux d'encadrement et de qualification respectant la réglementation,
- Des projets pédagogiques et des projets d'animations adaptés,
- Une dizaine d'intervenants associatifs proposant des activités le midi, dans les écoles élémentaires, et le mercredi, dans les accueils de loisirs maternels et élémentaires;
- Un plan de formation ambitieux, représentant le tiers du budget de formation de la Ville;
- Des partenariats avec les équipements et associations culturelles du territoire (La Galerie, la Micro-Folie, la Médiathèque et la ludothèque, le Conservatoire, le Cinéma, le théâtre, l'association Zebrook, etc.); avec les associations environnementales (La graine IDF, Le sens de l'humus, La sauge, MVE (Agence locale de l'énergie et du climat, Rebelle (Gaspillage alimentaire)); avec les associations sportives (Aux pignons sur Rue (formation à la réparation de vélo), HBCN (hand)); avec des associations d'éducation populaire (Les Francas, Dulala « D'une langue à l'autre »).

Ainsi, des activités éducatives sont organisées pendant ces temps : activités artistiques (réalisation de courts-métrages, réalisation de scénettes de théâtre...), scientifiques (découverte nuit étoilée, impression de jeux 3D), numériques (activités autour du codage pour les maternels), de découverte de l'environnement (jardins partagés, visite de déchèterie, création de jeux en bois à partir de matériel récupéré, tri des déchets au sein des réfectoires, entretien de poulailler), éco-citoyennes (participation à l'évènement « mon quartier j'en prends soin »), autour de l'égalité filles/garçons (olympiades mixtes, danse inclusive, rallye dans la ville de Noisy-le-Sec à la découverte des noms de rue des grandes femmes); d'éducation nutritionnelle et de lutte contre le gaspillage alimentaire (avec le SIPLARC⁸).

8. Syndicat Intercommunal de Production et de Livraison Alimentaire de Repas Collectifs



Les séjours

La Ville est propriétaire de **3 centres de vacances** situés à Vassieux-en Vercors, La Chapelle-en-Vercors et Ceüse (Hautes-Alpes). 240 enfants sont partis en séjours de vacances pendant l'année 2021, pendant les vacances de printemps et d'été. Les centres de vacances accueillent également les classes de découverte des écoles et des séjours familles. Au total, ce sont environ 730 personnes accueillies, par an, dans les centres de vacances : séjours dédiés aux enfants de 4 à 13 ans, séjours PRE, séjours familles, séjours CCAS, séjours jeunesse. L'offre se construit avec des villes partenaires pour optimiser le taux d'occupation des centres de vacances de Céüse et Vassieux.

Les espaces et séjours jeunesse

4 espaces Jeunesse sont implantés au Petit Noisy, au Londeau, à Langevin et dans le centre-ville. Ces lieux conviviaux, avec des jeux de société, baby-foot, billard, tables de ping-pong, permettent de proposer des loisirs éducatifs et des lieux de rencontres pour les jeunes de 11 à 17 ans, le soir, après les cours, le mercredi et pendant les vacances (à travers le dispositif «vacances autrement» : activités de loisirs, culturelles, artistiques, sportives, culinaires, etc.). 255 jeunes ont participé aux «Vacances autrement» en 2021.

La direction municipale Jeunesse propose également des séjours et mini-séjours en France ou à l'étranger en été et en hiver.

Ces espaces jeunesse sont parfois le seul service public disposant de locaux dans certains quartiers de la ville, en dehors des écoles et accueils de loisirs, ce qui en fait des espaces avec un potentiel de développement particulier.

Pour l'accompagnement des jeunes

Plusieurs structures interviennent sur la ville pour l'accompagnement des jeunes dans leurs projets, de loisirs, de formation, d'emploi, d'insertion sociale et professionnelle.

Le Point Information Jeunesse propose une information complète et gratuite dans les domaines de la formation, l'emploi, le logement, la santé, la prévention, etc. pour un public cible de 15 à 25 ans. Il soutient également des projets de jeunes à travers : l'organisation d'un BAFA citoyen, d'une formation baby-sitting, le financement du permis de conduite à hauteur de 300€ via les chantiers citoyens, une bourse aux projets attribuant des aides de 400€ pour les projets solidaires ou des projets professionnels / scolaires / universitaires. En 2021 : 912 jeunes ont été accueilli-e-s au PIJ, 20 jeunes ont participé à l'édition 2020-2021 du BAFA citoyen, 64 jeunes ont participé aux chantiers citoyens, 15 bourses ont été attribuées pour différents projets d'un montant de 6 000 € au total

Le Point Information Jeunesse accompagne également les jeunes en difficulté d'affectation scolaire, à la rentrée, en partenariat avec le CIO (SOS rentrée) : 30 jeunes ont bénéficié du dispositif en 2021.

Le Service Municipal Jeunesse organise également des événements et actions de prévention récurrents : journée de prévention routière, rencontres intergénérationnelles, soirée des lauréats en novembre (130 jeunes à la soirée des lauréats en novembre 2021).

Une antenne de la **Mission Intercommunale pour l'Emploi des Jeunes** (Mission Locale) est installée à Noisy-le-Sec. Elle a pour mission l'accueil et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et la formation ainsi que l'appui social, en termes de santé, de logement et de soutien financier. En 2021, la Mission Locale a accompagné 724 jeunes noiséen-ne-s (567 en 2020)⁹.

La ville de Noisy-le-Sec dispose également d'un **Centre d'Information et d'Orientation** : espace de ressources de

l'Education Nationale, dédié à l'orientation, qui informe et conseille gratuitement les jeunes (élèves, étudiant-e-s, apprenti-e-s, non scolaires), les parents d'élèves, et les adultes (en recherche de projet professionnel ou de formation) sur l'orientation, les études, les métiers.

⁹. Rapport d'activités 2021 de la MIEJ

Pour l'accès à la culture, à l'éducation populaire et au devoir de mémoire

La ville de Noisy-le-Sec bénéficie **d'un maillage fort d'équipements culturels**, pertinents, avec des programmations exigeantes, populaires, pour tous les âges et tous les arts :

- Des structures transférées à Est Ensemble : médiathèque Roger-Gouhier et son annexe du Londeau, conservatoire Nadia et Lili Boulanger, cinéma Le Trianon,
- Des structures municipales : Micro-Folie et La Galerie, centre d'art contemporain,
- Une structure en régie autonome : le théâtre des Bergeries.

Par ailleurs, quelques associations structurantes interviennent dans le champ de l'action culturelle et éducative sur la Ville : Rêvons la Culture, Zebrock, etc.

Les équipements culturels proposent **une programmation jeune public** (petite enfance, scolaire, enfance et jeunesse) **riche, exigeante et appropriée** :

- Les «Tout-Petits» au cinéma, dès 2 ans : programme de films d'animations court qui éveillent les sens, 3 fois par mois, toute l'année, au cinéma Le Trianon ;
- Rendez-vous «les petites oreilles» de la médiathèque, tous les mercredi matin toute l'année ;
- Les ateliers parents-enfants et assistant-e-s maternel-le-s tous les vendredis matin toute l'année, à la médiathèque ;
- La programmation Jeune public du théâtre : 8 spectacles jeune public programmés en 2022-2023, pour un total de

40 représentations scolaires et tout public, ce qui représente 209 classes et 5225 enfants;

- Des ateliers parents-enfants autour de spectacles, au théâtre;
- Des ateliers et cycles d'activités pour les enfants à la Micro-Folie (par exemple un cycle « Philo-Art » pour les maternelles, en 2021).

Par ailleurs, les équipements culturels et des associations portent **des actions d'éducation artistique et culturelle** en lien avec la direction de l'Éducation de la Ville, l'Éducation nationale (écoles primaires, collèges, lycées) et le Département (liste non exhaustive).

Cette offre est très large, couvre tous les âges des enfants, toutes les écoles, tous les quartiers, presque tous les arts et beaucoup de pratiques artistiques, et recouvre des formats variés. Plus de 1164 ateliers sont portés par les équipements culturels. Ils se font souvent sous forme de parcours et nécessitent plus de 2 séances pour un même groupe, et parfois d'une venue dans l'équipement (théâtre, cinéma, micro-folie...). 4 équivalents temps plein sont dédiés à ces missions de projets artistiques auprès des enfants sur la ville. Les enfants accueilli-e-s en centres

de loisirs bénéficient d'un accueil privilégié au sein des structures culturelles de la ville (théâtre des bergeries: 500 enfants; la galerie contemporaine: 260 enfants; la médiathèque Roger Gouhier: 500 enfants; la ludothèque du Londeau: 100 enfants; Micro Folie: 320 enfants; le cinéma le Trianon: 3 200 enfants; le conservatoire: Démon* 15 enfants).

Pendant la période covid, les équipements culturels de la ville sont intervenus dans les écoles et accueils de loisirs pour maintenir le lien et l'accès à la culture.

Théâtre des Bergeries

Pour favoriser l'accès au plus grand nombre à l'ensemble de la programmation, le Théâtre des Bergeries conçoit et met en œuvre **des projets et parcours artistiques ouverts à toutes et tous sur le territoire, dont les enfants et adolescent-e-s**. Ce travail d'élargissement des publics et de mise en partage prend différentes formes: propositions de sorties spectacle, co-construction d'actions artistiques et culturelles avec des structures partenaires dont les

écoles, collèges, lycées et accueils de loisirs. Le Théâtre des Bergeries porte tant des projets d'envergure que des projets à dimension plus petite, répondant ainsi à des objectifs ciblés et une réalité partenariale¹⁰.

Pour la saison 2021/2022, 339 groupes sont venus au Théâtre des Bergeries, dont 235 groupes sur le temps scolaires, 22 groupes en soirée, 34 groupes issus des centres de loisirs, 48 groupes provenant des structures relais.

36 projets d'action artistique et culturelle ont été menés, soit 550 heures pour **1400 bénéficiaires directs**: projet Lire Dire autour des écritures théâtrales pour la jeunesse (10 classes des écoles élémentaires et des classes de collèges), des ateliers rencontres, des ateliers écriture, des ateliers cirque, cinéma, arts plastiques. Le théâtre accompagne également des projets « Culture et Art » au collège (dispositif d'éducation artistique et culturelle du Département): CAC Danse avec une classe de 4^e du collège Olympe de Gouges, CAC théâtre avec une classe de 3^e du collège Olympe de Gouges en 2021-2022¹¹. Des projets artistiques et culturels sont également développés avec des structures associatives comme Entraide à tous, petits et grands, qui propose de l'accompagnement scolaire pour des enfants d'élémentaire et de collège; l'Association de Groupement Educatif qui dispose d'une unité de vie à Noisy-le-Sec, accueillant des adolescent-e-s âgé-e-s de 14 à 17 ans; ou avec des institutions comme le Centre Médico-psychologique.

Des actions culturelles sont également menées avec le milieu universitaire (Paris XIII – Bobigny).

¹⁰. Rapport d'activités 2021 de la MIEJ

¹¹. Voir rapport d'activités 2021-2022

Le cinéma Le Trianon

Le cinéma Le Trianon propose une programmation « jeune public » allant des tout-petits aux jeunes. Il développe également une palette de propositions d'actions éducatives et culturelles à destination des structures éducatives ou directement du public.



Les classes images

De la grande section au CM2, un dispositif permettant de nouer un lien unique et privilégié entre la classe et le cinéma, à travers des films, des ateliers, et dans la perspective de préparer ensemble le festival « Les enfants font leur cinéma », pendant lequel les enfants gèrent complètement une séance (élaboration de la programmation, de l'affiche, rôles de caissiers, projectionnistes, présentateurs, etc. le jour de la projection).

Dans le cadre de ce dispositif « Classes images », les enfants visionnent des films, découvrent le Trianon, et bénéficient d'ateliers autour du cinéma, sur une heure, une journée ou plus selon les projets.

En 2021-2022, 8 classes d'élémentaire ont participé à ce dispositif, ainsi qu'un groupe de l'Institut Médico Educatif Henri Wallon et un accueil de loisirs maternel.

Ma première séance

Un projet cinéma à la croisée des arts pour les classes de maternelle: film + 1 spectacle + 1 intervention en classe d'un artiste + formation enseignants. 2 classes de maternelle ont bénéficié de la 1^{re} séance en 2021-2022

D'autres projets adaptés aux souhaits des enseignant-e-s ont eu lieu en cours d'année.

Le dispositif école et cinéma permet de proposer des séances pour les « scolaires » et un accompagnement pédagogique. Cela représente en 2021-2022:

- 6 classes d'écoles élémentaires, 133 enfants,
- 10 classes de collèges, 245 collégien-e-s,
- 5 classes du lycée Théodore Monod, pour 100 lycéen-ne-s.

Côté public, un film par semaine, au minimum, est programmé pour le Jeune Public. Des ateliers artistiques, ciné-philos, etc. sont également proposés.

Le Trianon propose par ailleurs tous les jours, matin et après-midi, des films pour les publics scolaires. Cela concerne les établissements primaires et secondaires. Entre 3 et 8 films par semaine sont ainsi proposés chaque semaine au public scolaire. Une sélection de films pour les crèches est également proposée.

La Galerie Centre d'Art contemporain

La Galerie prévoit d'accueillir, en 2022-2023: 60 classes maternelles et élémentaires, 40 groupes d'accueils de loisirs et 6 groupes de l'Institut Médico-Educatif Henri Wallon.

La Galerie accompagne plusieurs projets dans les collèges et lycées en 2022-2023: 1 projet « Culture et Art » au collège Françoise Héritier, avec une classe de 4^e (36h d'interventions artistiques); 6 séances d'atelier avec la 5^e SEGPA du collège Jacques Prévert; un projet au lycée Théodore Monod sur la mode, tout au long de l'année.

L'exposition « Épatez la Galerie » valorise tous les ans, en mai-juin, les œuvres et travaux réalisés dans le cadre des ateliers scolaires et périscolaires.

La Micro-Folie

2485 élèves des écoles primaires et du secondaire ont été reçu-e-s en 2021. En 2022-2023, la Micro-Folie prévoit d'accueillir 110 classes, dont 17 de maternelle, 83 d'élémentaire, 10 de collège et 60 groupes d'accueils de loisirs dont 15 maternels et 45 élémentaires.

La Micro-Folie participe au **dispositif d'Accueil des Collégien-ne-s Exclu-e-s**. Une vingtaine de groupes pourront être accueillis en 2022-2023.

La « FabLab Académie » de la Micro-Folie accompagne une dizaine de jeunes adolescent-e-s dans leurs projets, hors temps scolaire.

Le Conservatoire Nadia et Lili Boulanger

En 2022-2023, **les Dumistes** (musicien-ne-s intervenant en milieu scolaire) du conservatoire accompagnent 9 classes maternelles et 16 classes élémentaires, pour un total d'environ 600 enfants, de la Petite section au CM2, dans le cadre de projets d'éducation musicale: autour du Boléro, de l'Opéra, de la chorale, de la mythologie, du système solaire, etc. Cela représente environ 40h hebdomadaires dédiées aux écoles.

Le projet DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale), en partenariat avec la Cité de la Musique et le Conservatoire, bénéficie à une quinzaine d'enfants de l'accueil de loisirs Jean Renoir en 2022-2023, accompagnés pendant 3 ans, par des musiciens et musiciennes de la Philharmonie de Paris, à travers des activités d'expression corporelle, orale et d'apprentissage de l'instrument (un instrument est prêté à chaque enfant), l'objectif étant de permettre à des enfants de s'inscrire au Conservatoire, au cours de ces 3 années.

« Un orchestre à l'école », déployé à l'école Jean Renoir, est un dispositif transformant une classe entière en orchestre, en principe pendant 3 ans, du CE2 au CM2, en partenariat avec les enseignant-e-s dumistes du Conservatoire. 2 projets « Orchestre à l'école » et « Voix et mouvement » sont déployés à la rentrée 2022-2023.

La médiathèque Roger Gouhier et la ludothèque du Londeau

En 2021-2022, 3 870 élèves des écoles maternelles et élémentaires ont été accueilli-e-s à la médiathèque et son annexe dans le cadre de rendez-vous pris par les écoles, auprès des structures (189 rendez-vous pour 10 écoles maternelles et 12 écoles primaires/élémentaires), mais également dans le cadre de projets en lien avec le Théâtre des Bergeries (Projet Lire Dire, 17 élèves accueilli-e-s à la Médiathèque; « Parcours croisés », 200 élèves), en lien avec le Théâtre et la Galerie pour des Lectures à Voix Haute (25 élèves), en lien avec l'association Zebrook pour le projet Remix (49 élèves). 709 enfants de 22 accueil de loisirs ont été reçus à la médiathèque et à la ludothèque du Londeau pour 6 séances de contes, 1 atelier « bibliothèque numérique » et 57 accueils libres.

Des rendez-vous pour des **visites découvertes** ont également été proposés à 50 élèves du secondaire. 2 classes de collèges ont également été accueillies dans le cadre du Projet Lire Dire en partenariat avec le Théâtre des Bergeries.

Des propositions ont également été faites en direction de la **Petite enfance**, en 2021-2022: 10 séances de lecture, « Petites Oreilles », avec des assistant-e-s maternel-le-s seul-e-s (52 enfants), 3 séances de lectures avec le CAMSP (26 en-

fants), 16 séances « Petites Oreilles » avec 16 crèches (144 enfants), 1 séance de Lectures avec la PMI (12 enfants), 2 séances de lectures avec le Relais Petite Enfance (24 enfants), 30 accueils adultes-enfants à l'annexe la ludothèque du Londeau (358 enfants).

La médiathèque Roger Gouhier a également proposé un projet d'Education Artistique et Culturelle, « Éveil autour de l'instrumentarium » de 14 séances pour 14 classes, représentant 200 élèves de maternelle et élémentaire.

Autres actions et partenariats culturels

Avec l'association Zebrook : 3 projets « Remix à l'école », dans des écoles élémentaires : un parcours associant un-e artiste, une classe et un répertoire musical ; une action de formation d'animateur-trice-s et médiateur-trice-s « enfance, jeunesse, culture », à la médiation musicale.

La Direction de la Culture propose des actions culturelles **hors les murs**, l'été notamment, permettant de proposer une programmation culturelle sur tout le territoire, en direction des enfants, des jeunes et des familles : Escales culturelles, Bouffées musicales, Open air cinéma.

La Ville met également en place des actions de sensibilisation au devoir de mémoire, par le biais de sa **Direction des Archives et du Devoir de mémoire et à travers des événements et des commémorations**. Ainsi, en 2021, la ville a fêté les 150 ans de la Commune de Paris et ainsi proposé 8 visites d'exposition pour des classes d'élémentaire, 4 visites et des animations pour les accueils de loisirs. Une dizaine de commémorations sont organisées chaque année, et permettent, en amont des cérémonies de commémorations, par le biais d'ateliers scolaires et de rencontres intergénérationnelles, un travail de sensibilisation auprès d'élèves de CM2 pour à leur tour devenir des « passeurs de mémoire » actifs.

La Direction du Devoir de mémoire et Archives est également mobilisée dans le cadre de projets scolaires, périscolaires ou de jeunesse, par exemple dans le cadre d'un projet sur l'urbanisme de la ville, mené par une école.

Pour l'accès au sport

La ville de Noisy-le-Sec dispose de **14 équipements sportifs** répartis sur la ville (stades, gymnases, parc, piscine), **47 associations sportives regroupant plus de 5 000 sportives et sportifs, dont 80 % d'enfants et jeunes**, 95 places sont proposées aux enfants à l'Ecole Municipale des Sports, 2 073 scolaires ont participé aux cycles sportifs sur les classes de CE1, CM1 et CM2, en 2021-2022, 1 476 jeunes de 7 à 17 ans ont participé à Top foot et Pass'sports vacances, 1 500 jeunes apprennent à nager sur le temps scolaire ou à l'école municipale de natation.

L'Ecole Municipale des Sports a pour objectifs d'éveiller les enfants à la pratique sportive, d'intégrer le sport comme outil d'éducation à la citoyenneté, de favoriser la pratique sportive pour le plus grand nombre, à travers des cycles sportifs de plusieurs séances. L'approche pédagogique se concentre sur l'éveil, l'initiation, la découverte, en orientant les interventions des éducateur-trice-s sportif-ve-s sur le développement de la créativité, la prise de responsabilité, et l'accès à l'autonomie. Depuis la rentrée 2022, l'EMS est proposée aux 3/10 ans (auparavant 5-8 ans) et permet l'accueil de 95 enfants (20 enfants supplémentaires par rapport à 2021).

Le sport scolaire est encadré par le Code de l'Éducation : c'est une discipline à part entière dans l'enseignement à l'école. Pour le Ministère de l'Éducation Nationale, elle vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. La ville de Noisy-le-Sec a fait le choix d'accompagner les enseignant-e-s dans la conduite de l'EPS. Pour cela, elle s'est dotée de 3 professionnel-le-s des Activités Physiques et Sportives issu-e-s de la filière sportive de la Fonction Publique Territoriale (ETAPS). Ces encadrant-e-s interviennent sur la base d'un projet pédagogique validé par l'Éducation Nationale. En 2022-2023, les activités sportives suivantes seront proposées : un cycle de découverte sportive pour les grandes sections maternelles, de l'athlétisme pour les CP et CE1, du tchoukball pour les CE2 et CM1, une course d'orientation pour les CM2.

À cela, s'ajoutent des événements et animations tout au long de l'année, pour le public scolaire : les jeux scolaires, les foulées scolaires, les initiatives JOP PARIS 2024 (la semaine olympique et paralympique et la journée olympique avec l'organisation de rencontre inter-écoles).

Par ailleurs, la Direction des sports met en place des **actions éducatives de découverte et d'apprentissage du sport** pour les enfants et les jeunes pendant les temps de vacances scolaires : Pass'sport vacances, Top foot, animations des terrains de proximité, jeux sportifs scolaires avec l'EN (nombre d'enfants) ; et des événements et manifestations permettant l'accès de tous à des activités sportives et de loisirs : l'été du Canal, le Village d'été, au stade Huvier.





Pour la santé et la prévention des risques

L'Unité de Prévention et de Santé Publique (UPSP) de la Direction de la Santé a pour mission principale de mettre en œuvre des actions de prévention à destination de tout public. L'UPSP intervient principalement dans le champ de la prévention primaire, en organisant des actions visant à agir en amont de la maladie par des interventions sur les facteurs de risque. Elle intervient notamment auprès du jeune public par :

- **Des actions de prévention bucco-dentaire** en direction des jeunes enfants de grande section de maternelle et les classes de CP en primaire. En 2021, 788 enfants de 5-7 ans ont bénéficié d'une intervention : 7 classes de CP (élémentaire), soit 91 élèves ; 30 classes de grandes et moyennes sections (maternelle) soit 697 élèves. Le Bus départemental de santé bucco-dentaire intervient en se positionnant pendant quelques jours devant une école. En 2021, il est intervenu pour 2 jours de dépistages et 2 jours de soins dans une école maternelle. 5 classes de grande section (112 enfants) ont bénéficié des interventions de prévention bucco-dentaire. Sur les 112 élèves vu-e-s en classe, 39 enfants ont été sélectionnés pour un dépistage dont 12 enfants pour les soins (détartrage, caries).
- **Des actions de sensibilisation sur la vie affective et sexuelle et de prévention des violences sexistes et**

sexuelles : des actions de sensibilisation en milieu scolaire animée par la sage-femme du Centre municipal de santé, en lien avec les équipes des collèges ; des interventions en écoles élémentaires, à la demande des écoles, pour de la prévention : du sexisme et des violences (trois classes de CE2 et CE2/CM1 ont bénéficié d'une intervention en 2 temps, 60 enfants), avec pour objectif de déconstruire les stéréotypes de genre, faire évoluer les représentations filles/femmes, garçons/hommes, rendre la liberté à chacune et chacun de ses goûts et ses choix et prévenir les violences de genre. Cette action est proposée depuis 2022 auprès des classes de CE1.

L'UPSP anime également un réseau d'acteurs locaux, autour des jeunes scolarisé-e-s (infirmier-e-s scolaires, assistant-e-s social-e-s, CPE...) et les acteurs de prévention (CMS, UPSP, Sage-Femme et Conseillère conjugale) afin de mieux coordonner les actions sur le territoire. Des mallettes pédagogiques avec des outils de prévention (outils pédagogiques, fiches techniques pour animer des ateliers) sont distribués à tout-e-s les infirmier-e-s scolaires de la commune.

- **Des actions de prévention de la violence et du harcèlement en milieu scolaire :** des ateliers de 2h auprès des élèves de 9-10 ans en CE2/CM1/CM2 (reconnaître le cyber harcèlement et le cyber sexisme, identifier les rôles de chacun victime/auteur/témoin, développer l'empathie, les aider à mettre des mots sur ce qu'ils et elles vivent, peur, humiliation, menaces) ; à la demande des établissements du secondaire, comme en 2021, au collège Prévert : exposition sur le thème, ateliers en classe, pendant 2 jours, intervention d'un sociologue, d'un juriste, café des parents en présence de l'animatrice de prévention, du sociologue et du juriste. En 2021, 649 élèves d'écoles élémentaires (24 classes) et 54 élèves de 6^e du collège Prévert (site de Gambetta) (2 classes) ont bénéficié de ces actions de prévention.
- **Des actions d'éducation nutritionnelle, d'activité physique et prévention de l'Obésité :** des actions petit-déjeuner au collège, animées par la diététicienne du Centre municipal de Santé, en partenariat avec l'infirmière scolaire, pour rappeler les règles de l'équilibre alimentaire aux élèves qui entrent au collège. 222

élèves, soit 8 classes ont été sensibilisés fin septembre, début octobre 2022. Deux infirmières scolaires, des collèges Cassin et Françoise Héritier ont été formées afin de mener des actions nutrition et petit-déjeuner dans leurs établissements.

- **Des actions de prévention des addictions :** en 2021, des cinés-débats ont été organisés dans des collèges, en 6^e et 5^e, en lien avec les infirmier-e-s scolaire-s, pour sensibiliser les jeunes aux risques d'addiction aux drogues, aux psychotropes, aux écrans, etc. 168 élèves ont bénéficié de ces actions. En 2022, un court-métrage a été élaboré avec des jeunes des quartiers sur la sensibilisation au protoxyde d'azote, puff, et autres addictions.

Au total, 2057 élèves ont bénéficié d'une intervention organisée par l'Unité Prévention et Santé Publique en 2021.

Pour la prévention de la délinquance

Dans le domaine de la prévention de la délinquance, la Ville s'appuie sur le **Conseil Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation**, instance partenariale, qui a pour objectif de coordonner la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Un groupe de travail « Mineur-e-s et Jeunes majeur-e-s » a été mis en place dans ce cadre pour partager des situations problématiques, mettre en place des actions de prévention (harcèlement, conduites à risques, pratiques prostitutionnelles...).

Plusieurs acteurs et dispositifs interviennent dans le domaine de la prévention et de la médiation.

L'association de prévention spécialisée, « Rues et cités », missionnée par le Conseil Départemental dans le cadre de la protection de l'enfance, intervient dans le quartier du Londeau et s'adresse en « *priorité à des adolescent-e-s ou à des jeunes adultes particulièrement vulnérables, en voie ou engagés dans des processus de marginalisation, de ruptures multiples, d'exclusion. Ce sont des jeunes de 11 à 21 ans, qui n'ont pas trouvé, ne trouvent plus ou refusent un accompagnement dont ils auraient* ».

besoin. (...) Les équipes socio-éducatives ont pour vocation d'aller au-devant des publics les plus en difficulté, ceux qui sont en situation « conflictuelle » avec l'ensemble des institutions ou avec certaines d'entre elles, à distance des espaces primaires de socialisation. Les accompagnements doivent permettre aux jeunes de trouver leur place dans un espace social »¹².

Les éducateur·rice·s de prévention spécialisée mènent une présence sociale sur le quartier où ils interviennent. Cette déambulation, réalisée plusieurs fois par semaine, permet le repérage des jeunes qui nécessitent une prise en charge, en vue d'« aller vers » eux et de tenter d'amorcer une relation éducative. L'éducateur·rice de prévention spécialisée peut proposer au jeune un accompagnement global qui vise à l'aider à résoudre ses problèmes qui peuvent être variés : scolarité, insertion professionnelle, santé, conduites à risques, justice, logement... **Des activités éducatives peuvent également être proposées à des groupes de jeunes :** activités sportives et culturelles, séjours et chantiers éducatifs... Elles permettent de travailler les rapports entre eux, le respect du cadre (consignes, horaires), la mobilité physique et psychique, le goût de l'effort...

L'équipe de Rues et Cités est en lien avec 239 jeunes (157 garçons et 82 filles)¹³ dont 119 mineur·e·s (65 garçons et 54 filles). La démarche de la prévention spécialisée reste une réponse essentielle concernant la persistance des questions en lien avec la scolarité, l'insertion professionnelle, la justice, les conduites à risques...

Un médiateur scolaire intervient également au sein de la cité scolaire Olympe de Gouges et dans les écoles du Londeau. La médiation a été renforcée dans ce quartier pour s'étendre jusqu'au quartier Stephenson par la mise en place d'une équipe de « Bataillons de la prévention », composée de 3 médiateur·ice·s, qui interviennent en complément de l'association de prévention spécialisée. Les objectifs sont de prévenir le passage à l'acte, apaiser les quartiers les plus exposés à la délinquance juvénile, aller vers les jeunes et remobiliser les plus éloignés des institutions, retisser le lien éducatif et favoriser l'insertion professionnelle comme citoyenne.

12. <https://seinesaintdenis.fr/Les-actions-de-prevention-specialisee>

13. Rapport d'activités 2021 de l'association Rues et cités

Pour les enfants à besoins particuliers et leurs familles

La Ville dispose de plusieurs dispositifs et services intervenant auprès des familles et enfants à besoins particuliers, pour mieux les accueillir dans les structures et les accompagner dans leurs parcours éducatifs.

■ **Ainsi, le Programme de Réussite Éducative** (financé par la Ville, l'État et le Département) accompagne les enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité, ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur épanouissement, habitant dans un des cinq quartiers prioritaires politique de la ville ou étant scolarisé·e·s en réseau d'éducation prioritaire. L'objectif est de favoriser l'épanouissement et la réussite éducative de chaque enfant en prenant en compte son contexte social et familial. L'accompagnement des enfants et de leurs familles à travers des parcours individualisés et des actions semi-collectives dans les domaines éducatif, scolaire, sanitaire, social, culturel et sportif.

En 2021, 151 enfants de 110 familles ont été accompagné·e·s par le PRE, dans le cadre de parcours individualisés. Des actions semi-collectives ont été proposées aux enfants et aux jeunes, en fonction de leurs besoins, et en complément du suivi individualisé (prises en charge en termes de santé, sport, culture, etc.) : des actions d'accompagnement à la scolarité, de revalorisation de l'estime de soi, d'activités éducatives, culturelles et sportives ; la création d'un journal. Ainsi, par exemple, un atelier d'art thérapie individuel permet à des enfants en grande souffrance et avec des troubles de l'expression, de la communication et/ou de la relation à l'autre, de retrouver confiance en soi et de revaloriser leur estime de soi. Des actions de soutien à la parentalité sont également proposées.

■ **Le service municipal Éducation inclusive**, rattaché à la Direction de l'Éducation, a pour objectif de faire en sorte que les enfants en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers puissent s'épanouir dans les structures de droit commun de la ville : accueils de loisirs et

séjours, en mettant en place un accueil et un accompagnement adapté, pour ces enfants d'âge maternel et élémentaire, dans ces structures. Le service vient en soutien aux équipes, propose un accompagnement individuel adapté à chaque enfant, crée des projets personnalisés pour les accueillir. 450 enfants et jeunes noiséen·ne·s ont une notification de la Maison Départementale des Personnes handicapées, pour une scolarisation adaptée en milieu ordinaire ou en structure spécialisée (maternelle, élémentaire, collège et lycée). Cela représente 2 enfants par classe. En 2021, 51 enfants et leurs familles ont été accompagné·e·s par le Service Éducation inclusive. Le service propose également des formations et des temps d'échanges pour les professionnels des écoles et des accueils de loisirs, sur le handicap et la protection de l'enfance. Le service a également un partenariat avec l'association Unis cité, qui consiste à l'accompagnement d'enfants en situation d'handicap, sur leurs temps libres (hors institutions-hors temps scolaires-hors temps périscolaires), par des jeunes en service civique.

D'autres partenaires interviennent sur le territoire dans le champ de l'action sociale, de la protection de l'enfance, du médico-social et du médico-éducatif :

- **La Maison des Solidarités**, qui regroupe les services sociaux départementaux intervenant à Noisy-le-Sec et Romainville : Protection maternelle infantile, action sociale, aide sociale à l'enfance (ASE),
- **L'Institut Médico-Educatif Henri Wallon**, qui accueille des enfants et adolescent·e·s handicapé·e·s atteints de déficience intellectuelle quel que soit le degré de leur déficience.
- **Le foyer « La bienvenue »**, Maison d'enfance à caractère social (MECS) accueille des jeunes filles, enfants ou adolescentes, assujetties à une mesure de l'ASE ou placées par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- **Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique de la Cité des fleurs (CMPP)** : service médico-social assurant des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 0 à 20 ans. Les CMPP sont fréquemment consultés en première intention dans le cadre de troubles psychiques.
- **Le C.A.M.S.P. 93, Centre d'action médico-sociale précoce**, qui a pour mission de dépister et de proposer une

cure ambulatoire et une rééducation pour des enfants de 0 à 6 ans, présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux. Le CAMSP situé à Noisy-le-Sec est spécialisé dans les déficiences auditives.

- **Le S.E.S.A.D. de Noisy-le-Sec, Service d'éducation spéciale et de soins à domicile**, prend en charge des enfants et des adolescent·e·s de 0 à 20 ans, handicapé·e·s moteurs ou handicapé·e·s mentaux ou en difficultés sociales. Il apporte aux familles conseils et accompagnement, favorise l'inclusion scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.
- **La Sauvegarde 93**, association de protection de l'enfance, qui a un service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et Aide Éducative à Domicile (AED), à Noisy-le-Sec.



DES BESOINS ET ATTENTES FORTES DANS LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

La 1^{ère} édition du Printemps des enfants et des jeunes, en mai et juin 2021, a permis de lancer la démarche de Projet Éducatif Global, de la faire connaître, mais aussi de rassembler **des éléments de diagnostic partagé**, exprimés lors des ateliers d'écoute de la parole des enfants, des ateliers des professionnels des écoles et des cinq ateliers de proximité dans les quartiers. Des temps de diagnostic et de travail interservices ont également permis d'alimenter l'état de situation sur les besoins et attentes dans la politique éducative locale. L'analyse qui est faite ici de ces éléments de diagnostic fait ressortir les besoins exprimés, les manques et souhaits de développement.

L'accompagnement des adolescents et des jeunes adultes

Les constats sur l'offre actuelle en termes de politique jeunesse sont globalement partagés par les participant·e·s des ateliers de proximité mais également les services, ce qui en a fait une des thématiques prioritaires du diagnostic partagé :

- Un manque d'espaces jeunesse adaptés au public des pré-ados et adolescent·e·s : certains quartiers ne sont pas dotés de structures jeunesse (« pas de club 11-13 ans », « absence d'antenne jeunesse, de maison de quartier », « très peu de lieux pour les jeunes ») ; les structures jeunesse paraissent très genrées, utilisées par des garçons de 14-17 ans, peu mixtes et peu accessibles aux jeunes de 11-13 ans (« manque de diversité des publics fréquentant le service municipal jeunesse », « manque de centres de loisirs pour les 11-14 ans »), des ouvertures irrégulières des structures ;
- Une perte de fréquentation entre les accueils de loisirs élémentaires et les accueils de loisirs ados dans les antennes jeunesse ;
- Un manque de passerelles entre les écoles et les collèges.

- Un décrochage scolaire fort dans certains quartiers, à la période du collège ;
- Un partenariat peu ou pas assez structuré entre les services municipaux et les collèges ;
- Des rixes et tensions régulières entre des jeunes de différents quartiers.

Il ressort de ces différents temps de rencontres **la volonté de faire évoluer la politique jeunesse** en créant des passerelles entre les accueils de loisirs et la jeunesse, en modifiant le fonctionnement de la Direction jeunesse, en diversifiant les activités, en modifiant les horaires, en proposant un lieu d'accueil central et accessible, en proposant des lieux adaptés aux adolescents et adolescentes de 11-13 ans, en renforçant le rôle de médiateur·rice·s, d'aller vers. L'idée de lieux culturels pour les jeunes revient régulièrement : salle de répétition, d'expression pour les jeunes, un studio pour la musique, la danse, la pratique amateur.

Les services municipaux, les partenaires, les parents présentent·e·s aux ateliers (parfois des agent·e·s de la ville) expriment le souhait de **voir la politique jeunesse être renforcée**, mais aussi la volonté de se mobiliser pour développer des actions et projets avec et en direction de la jeunesse.

L'envie d'espaces extérieurs de qualité des espaces appropriés aux enfants, jeunes et familles

Un des autres thèmes particulièrement abordé lors des ateliers de proximité est celui des espaces extérieurs : espaces verts, espaces sportifs, voirie, circulation. Les constats partagés sont les suivants :

- Un manque d'espaces extérieurs aménagés, d'espaces verts, de parcs ; ou des parcs et espaces verts pas assez ou mal aménagés (peu de jeux dans les parcs publics pour les 6-12 ans, manque de toilettes et de points d'eau, manque de parcs pour les petits, d'espaces pour jouer, peu d'espaces adaptés pour les enfants, à l'extérieur, ou quand il y en a, ils sont insalubres) ;
- Une place centrale, la place Simone Veil, inaccessible aux enfants et familles ;

- Un manque de structure sportive et de terrains d'évolutions de sports;
- Les abords de certaines écoles dangereux les jours de marché et globalement une problématique de stationnement et de circulation dangereuse;
- Manque de verdure et d'aires de jeux.

Les enfants, sollicité·e·s dans le cadre des ateliers de recueil de leur parole, ont également exprimé leur **besoin d'extérieur**, de jeux, et ont évoqué cette même dangerosité de la circulation dans la ville, entre les travaux, les voitures, les camions.

Des propositions ont été formulées lors des ateliers de proximité: permettre l'utilisation des cours d'écoles et de collèges le week-end et pendant les vacances; mieux aménager les espaces extérieurs, notamment sportifs: avoir un terrain évolutif, un mur d'escalade, mieux aménager et occuper l'esplanade Simone Veil, développer de grands jeux accessibles en extérieur (ex: échecs au sol, tables de jeux fixes); revoir les aménagements des parcs, des espaces extérieurs (des structures pour enfants, des points d'eau, jets d'eau dans les parcs); améliorer la plaine de jeux; mais également faire plus d'animations dans les parcs.

Être entendu·e·s, écouté·e·s, avoir et prendre le temps

Lors du 1^{er} Printemps des enfants et des jeunes, 240 enfants ont pu s'exprimer lors d'échanges collectifs et ouverts, animés par un coordinateur de l'association Les Francas 93. 19 ateliers d'expression et de recueil de la parole ont eu lieu dans les écoles et accueils de loisirs maternels et élémentaires de la Ville.

Les échanges portaient sur la manière dont les enfants vivaient leur temps de cantine, mais aussi leur vie à l'école et à l'accueil de loisirs, leur vie dans la ville et dans le quartier. La parole des enfants a été riche et diverse, mais des récurrences ont émergé de ces ateliers.

- **Les enfants regrettent de ne pas avoir assez de temps:** le temps pour manger est trop court (pour rappel, la pause méridienne à Noisy dure 1h30 et les ateliers de

recueil de la parole ont eu lieu pendant la période Covid où les classes ne devaient pas être brassées et les tables et chaises désinfectées entre chaque service); elles et ils estiment ne pas avoir assez de temps pour les activités le midi; elles et ils trouvent ne pas avoir assez de temps de récréation dans les cours d'école et trop de devoirs le soir, ce qui ne leur laisse pas assez de temps pour jouer.

- **Elles et ils ont également régulièrement évoqué leur souhait d'avoir le choix:** le choix du plat, par exemple, même au deuxième service (il ne reste parfois pas de plat végétarien), mais également le choix des activités qu'ils souhaitent faire. Elles et ils aimeraient avoir davantage de possibilité de proposer des activités.

- Concernant les activités, **le besoin de nouveautés, d'intervenant·e·s extérieur·e·s, d'activités culturelles, mais aussi d'activités en extérieur**, en dehors de la structure, dans les parcs, dehors tout simplement, est régulièrement revenu dans la bouche des enfants (après plusieurs périodes de confinement). Des enfants ont également évoqué leur souhait d'avoir des cours d'école aménagées autrement qu'elles le sont aujourd'hui. Ainsi, les filles, qui ont majoritairement participé à ces ateliers, expriment le fait que les jeux sportifs, le terrain de foot, prennent trop de place dans la cour, ou qu'elles ne sont parfois pas autorisées à y jouer, du fait de la place prise par les garçons.

- **Les enfants ont évoqué leurs besoins d'aires de jeux et de structures de jeux** dans les cours, même en élémentaire, et dans les parcs et squares. Elles et ils ont vécu les contraintes liées à la crise Covid comme pénibles.

- **Globalement, les enfants ressentent leur ville et leur vie comme bruyante:** le bruit des voitures, des motos, des travaux, mais également le bruit des adultes qui parlent tard, dehors, dans la rue, et les cris des adultes, à l'école, l'accueil de loisirs mais aussi pour certains, dans le quartier voire à la maison.

- **La ville leur paraît également sale**, elles et ils sont sensibles au gaspillage alimentaire à la cantine.
- **Enfin, dans leur relation aux adultes, les enfants ont**

exprimé le sentiment d'injustice (punitions collectives par exemple), de préjugés dans les conflits, d'incompréhension par rapport à certaines décisions (empêchement d'aller aux toilettes par exemple), de favoritisme. Elles et ils sont en demande d'explication, de justice, d'équité.

Si ces temps d'échange ont, par un biais implicitement négatif, amené les enfants à exprimer leurs mécontentements, leurs plaintes, ceux-ci ont également indiqué apprécier leurs temps à l'école, à l'accueil de loisirs, les activités proposées, et surtout avoir apprécié, pendant ces ateliers, d'être écoutés, de pouvoir s'exprimer, d'avoir eu la parole. La plupart pensent que cela peut changer les choses.

À travers un jeu présentant les droits des enfants, ceux-ci ont pu indiquer ceux qui leur semblaient être le moins respectés: être protégé de la violence, droit de s'exprimer, égalité entre tous et toutes; et ceux qui leur semblaient le plus respectés: l'accès à la santé, l'accès à l'école, être protégé de la guerre.

Le recueil de la parole des enfants a donné lieu à un «dialogue structuré» entre des enfants et des représentants des institutions, dont le maire, début juillet 2021, à la Micro-Folie. Ces échanges peuvent être écoutés dans l'enregistrement: <https://soundcloud.com/user-67210521/dialogue-entre-des-enfants-et-des-adultes>

Un besoin de service public de proximité, de qualité, développé et adapté

Dans les structures de services publics existantes, comme les établissements d'accueil du jeune enfant et les établissements scolaires, les besoins d'investissements sont conséquents, pour faire face à un bâti vieillissant, un manque de matériel, de mobilier, d'aménagements renouvelés, pour proposer des espaces adaptés à l'accueil des enfants. Les accueils de loisirs ne disposent pas ou très peu de locaux dédiés, permettant aux équipes d'aménager les espaces selon les besoins des enfants et les orientations pédagogiques.

Par ailleurs, tous les ateliers de proximité organisés dans les quartiers ont fait remonter **un besoin de services publics de proximité dédiés à l'accès aux droits et à l'animation de la vie sociale**: développer des lieux de proximité en lien avec le service public pour répondre aux besoins du territoire; avoir un bureau administratif pour l'accès aux droits; créer des maisons de quartier pour les familles; avoir un centre social actif; avoir des lieux de convivialité, de rencontre, en pieds d'immeuble; aller davantage vers les habitant-e-s.

Les participant-e-s aux ateliers ont également noté **une vie associative à développer**: favoriser le développement d'associations, l'accès à des locaux pour les associations, mieux communiquer sur leurs activités, rendre la vie associative davantage visible.

Lors des ateliers, les participant-e-s sont également revenus de manière récurrente sur l'offre de proximité dans le sport, la culture, l'animation de la vie de quartier. **Le manque de diversité de l'offre sportive** dans les quartiers a été relevée à plusieurs reprises: les participant-e-s proposent de «*diversifier les créneaux et les sports proposés au gymnase*», «*développer le choix des activités sportives: danse, gym, boxe, etc.*», «*varier les sports dans le quartier*».

Dans tous les ateliers ou presque, **la qualité et la diversité des équipements culturels sur la ville ont été mises en**

avant. Cependant, **la demande de propositions culturelles au plus près des quartiers** a été évoquée à plusieurs reprises: «*avoir une offre culturelle, sur place ou itinérante (bibliobus, espace culturel, tiers lieu associatif, alternatif)*», «*cinéma et bibliothèque mobiles, lieux de dépôt de livres, etc.*»; «*développer des interventions de la Micro-Folie dans le quartier, l'accès à la culture*», «*déconcentrer, décentraliser les structures ou développer l'itinérance, les activités dans les parcs*»; «*développer des temps forts dans le quartier*».

Une demande d'accompagnement pour la réussite scolaire des enfants

Lors des ateliers de proximité dans les quartiers, la demande «*d'actions pour favoriser l'aide aux devoirs*» a été formulée à plusieurs reprises:

- Prêt de locaux, mobiliser des étudiant-e-s, des bénévoles;
- Développer du soutien scolaire, en dehors des établissements;
- Rendre davantage visible et lisible l'offre d'accompagnement scolaire, quand elle existe.

La Ville fait effectivement face à un déficit d'offre structurée dans le domaine. Quelques associations proposent de l'aide aux devoirs, sans s'inscrire dans le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité, défini par la Caisse d'Allocations Familiales, qui permet d'avoir un cadre d'intervention et des financements. Des propositions d'entreprises privées se développent pour faire face à la demande des familles. Les participant-e-s aux ateliers ainsi que les directions municipales notent à travers ce déficit et ce manque de structuration de l'offre, un risque d'accroissement des inégalités scolaires.

À la rentrée 2022, 140 enfants sont accompagné-e-s sur la Ville dans le cadre d'un CLAS labellisé CAF: 105 avec «*Entraide à tous, petits et grands*», une association très structurée dans ce domaine, intervenant dans plusieurs quartiers de la Ville et parfois au sein des établissements scolaires; 35 enfants accompagné-e-s par le centre social du Londeau.

Une offre d'accompagnement est également développée par la médiathèque lors des périodes d'examen. Des salles et outils numériques sont mis à disposition tout au long de l'année.

Par ailleurs, la Ville a peu de visibilité sur les actions proposées au sein des associations, mais également au sein des établissements scolaires («*devoirs faits*») et dans les études surveillées qu'elle organise: quels besoins des enfants et des familles, quelle méthodologie proposée, quel nombre d'enfants accompagné-e-s, quelle tranche d'âge, etc., quelle relation aux familles, quel accompagnement? Les espaces jeunesse implantés dans les quartiers pourraient être un lieu permettant de compléter et structurer l'offre dans le domaine, à partir d'un diagnostic chiffré et des besoins réels.

Prendre en compte les impacts sociaux, éducatifs, sanitaires de la crise Covid-19

Malgré les efforts déployés par le service public de proximité et la solidarité des habitant-e-s, la crise inédite de COVID-19, qui a entraîné plusieurs confinements avec fermetures des écoles, des accueils de loisirs, des équipements sportifs, éducatifs et culturels, a eu des impacts sociaux, éducatifs, sanitaires, sur les populations, en particulier les plus fragiles (enfants, jeunes, classes populaires).

Lors du Printemps des enfants et des jeunes, en 2021, la Ville a proposé à plusieurs services municipaux et à des représentant-e-s de l'Éducation nationale, de participer à un atelier de réflexion sur ces impacts de la crise sur les enfants et les jeunes, en présence de Philippe Meirieu, grand pédagogue, spécialiste du système éducatif français.

Trente professionnels des services municipaux de l'éducation (animation, Programme de réussite éducative, accueil des enfants à besoins particuliers), de la petite enfance (crèches, Relais Petite enfance), des équipements culturels (théâtre, La Galerie, Micro-Folie), de la jeunesse, de l'Éducation nationale, ont réfléchi collectivement aux

impacts de la crise mais également aux propositions, nouvelles organisations, à conserver de la gestion de cette crise.

Dans les impacts éducatifs, les participant-e-s ont noté la violence des annonces et la difficulté à s'adapter, le décrochage scolaire de certain-e-s enfants et jeunes, la régression dans les apprentissages, pendant que d'autres enfants et jeunes pouvaient être accompagné-e-s par leur famille, ou suffisamment autonomes, la difficulté pour les enfants et les jeunes à garder une projection, une motivation.

Cette crise a généré, socialement, **des difficultés financières** pour les familles; des disparités, des inégalités; une exacerbation des problèmes existants, une accumulation des difficultés; pour certaines populations, un isolement, une distance, de la peur; une perte de lien, des enfants et adolescent-e-s fragilisé-e-s; une rupture du suivi et de l'accompagnement.

La crise a également eu des impacts sur **la sphère familiale**: parfois en renforçant la cellule familiale, en rapprochant ses membres; mais parfois également en développant les violences intra familiales, en faisant vivre des séparations, voire des décès.

La crise a également eu des conséquences en termes de santé, pour certains et certaines: prise de poids des enfants, manque d'activité physique, sédentarisation, impacts psychiques.

Pour les professionnels et les associations, il a fallu «s'ouvrir», «s'entraider», maintenir des liens ou en développer de nouveaux, s'adapter, renforcer les liens entre les institutions, apprendre à faire autrement. Pour les participant-e-s à l'atelier, il faudrait poursuivre ce partage de compétences entre professionnels, maintenir ces communautés de lien, de réseaux. Pour certain-e-s, la crise a permis de renforcer le lien avec les familles, par le transfert, de fait de l'école à la maison et l'engagement à maintenir une continuité éducative: il a fallu appeler les familles, aller au plus près dans les quartiers pour apporter les leçons, mettre en place des outils numériques

et les adapter, «entrer» virtuellement dans les espaces familiaux, par le biais des classes en «visio» et des appels téléphoniques.

L'entraide et la solidarité ont montré l'engagement des jeunes, leur volonté de s'impliquer dans des actions de solidarité, engagement à valoriser et sur lequel les professionnels peuvent s'appuyer pour valoriser les compétences de la jeunesse. La crise a également fait ressortir un enjeu spécifique de la jeunesse : améliorer les structures d'accueil, désamorcer les conflits par des actions de rencontres, de médiations, développer les séjours inter-quartiers, faire le lien entre l'enfance et la jeunesse.

Enfin, cette crise a également renforcer la nécessité d'aller vers, de faire des actions «hors les murs»: par contrainte, initialement, mais également par souci d'efficacité et de proximité avec les populations.

Philippe Meirieu, qui a assisté à cet atelier, a rappelé en conclusion l'importance des espaces sécurisés affectivement, mentalement, physiquement, des «espace-temps» protecteurs, pour permettre les apprentissages des enfants et des jeunes, et le rôle des professionnels, des associations, des familles, pour permettre aux enfants et aux jeunes d'avoir cette sécurité affective et morale, ces espaces protégés, pour réussir à apprendre, à se construire, à développer sa pensée et son autonomie.



DES VALEURS ÉDUCATIVES PARTAGÉES ET ENGAGÉES

Le Projet Éducatif Global de Noisy-le-Sec est porteur de **valeurs éducatives partagées et engagées**, guidant l'action éducative des services et partenaires mobilisés pour sa mise en œuvre :

- Le respect et l'équité,
- La protection (au sens anglais du « care »),
 - L'écoute,
- La coopération,
- L'émancipation.

Ces valeurs et engagements s'inscrivent dans le cadre de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies, en 1989, « parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, parce qu'ils n'ont ni droit de vote ni influence politique ou économique, parce que le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société »¹⁴.

Comme le rappelle l'UNICEF, c'est « la première fois de l'histoire qu'un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques – des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables ».

¹⁴. <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/>

LE RESPECT

Respecter les enfants c'est être animé du sentiment profond de la valeur que nous leurs reconnaissons et de la considération que nous leur devons et tout faire – en termes d'exemplarité de conduite, de niveau de langage, d'expressions de nos légitimes humeurs d'adultes – pour **être dignes de leur confiance et leur respect à notre tour.**

C'est être convaincu que nous sommes, eux et nous, « **de la même nature** » et qu'à ce titre, elles et ils sont donc **des sujets détentrices et détenteurs de droits et de libertés**, faisant pleinement partie, à parité d'estime et de dignité de la grande famille de l'humanité.

Respecter les enfants et les jeunes, c'est également **prendre en compte les spécificités de chacun**, les besoins propres à chacun et s'adapter. Prendre en compte ces différences, c'est également donner plus et mieux à celles et ceux qui ont moins, dans un souci d'**équité et d'exigence**, tout en répondant à l'ensemble des besoins, de tous les enfants et jeunes.

LA PROTECTION («CARE»)

Protéger les enfants, c'est **avoir conscience des violences qu'ils et elles peuvent subir**, du plus quotidien sentiment d'injustice et de frustration face à des décisions d'adultes incomprises; de la violence éducative ordinaire (physique, psychologique ou verbale) utilisée envers les enfants dans une intention «éducative» (pour leur «bien», pour qu'ils aient un «bon comportement»), culturellement admise et tolérée; jusqu'aux pires atrocités des violences familiales et sexuelles sans compter les inégalités de genre, de classe et de race¹⁵ qu'elles et ils subissent.

Protéger les enfants c'est donc pallier quotidiennement et modestement non seulement à réparer cette injustice mais aussi **leur donner les outils de compréhension** de cette domination dans les rapports entre les enfants et les adultes, pour pouvoir la verbaliser, s'y opposer, y résister et y mettre un terme, une fois adultes.

Protéger, c'est ainsi **développer la «capabilité», la capacité des enfants** à protéger eux-mêmes leurs droits et à les exercer. Les enfants deviennent acteurs et actifs, outillés pour leur propre protection.

Protéger, c'est **développer le lien, prendre soin du lien**, être dans le «soin mutuel», donner de l'attention, manifester de la sollicitude, protéger, c'est créer **des «espaces temps» protecteurs**, sécurisants, pour réussir à apprendre, à se construire, à développer sa pensée et son autonomie.

L'ÉCOUTE

Écouter les enfants activement: c'est **porter toute son attention aux enfants**, à leurs gestes, leurs comportements, leurs propos, leurs émotions pour les accueillir. Cela sans jugement, sans volonté de les modifier; simplement écouter et reformuler pour s'assurer d'avoir entendu les besoins sous-jacents à cette expression; écouter avec le regard, l'empathie et la vigilance à tout ce qui échappe au verbal et jaillit de l'être: le visage, la tonalité de la voix, le corps, la posture, les mains...

Savoir attendre que les émotions si nécessaires se régulent, prendre le temps que l'exercice de la faculté de penser émerge grâce à **l'empathie de l'adulte en posture d'écoute active.**

Écouter, c'est accueillir une parole, mais aussi **agir**. Pour écouter, il faut susciter la parole et être prêt à la recevoir, et donc avoir une posture d'écoute, être disponible.

Cette écoute active permet de favoriser les échanges et de cultiver **une communication apaisée** entre pairs, entre enfants et adultes au sein d'une communauté.

LA COOPÉRATION

Coopérer et susciter la coopération des enfants exigent au préalable de les respecter, de les protéger et de les écouter.

Travailler conjointement, ensemble, à fabriquer des objets,

des projets, des séjours, des activités, des voyages, des découvertes, un règlement, où la somme des individualités, des besoins, des différences construit un collectif au sein duquel les valeurs de **partage, solidarité, altérité**, sont éprouvées et vécues.

Coopérer, c'est échanger et construire dans la joie, à travers le jeu, avec du désir, de la motivation, de la curiosité suscités par un environnement matériel et humain chaleureux et sécurisant qui éveille.

Coopérer, c'est **favoriser l'entraide**, plutôt que la compétition et la concurrence. Coopérer, c'est valoriser l'aide, l'échange, comme facteurs de développement, de confiance, d'assurance, pour celui ou celle qui est aidée comme pour celui qui aide.

L'ÉMANCIPATION

Émanciper les enfants c'est leur donner les moyens de s'affranchir de la tutelle à laquelle, elles et ils sont soumis, c'est-à-dire leur permettre, une fois majeur, **d'exercer leur faculté de penser** sans aucune influence et d'agir tout au long de leur vie, sur le fil ténu et tendu entre liberté et responsabilité, de les emmener sur le chemin de l'existence pour être à la hauteur d'eux-mêmes.

Émanciper, c'est **accompagner les enfants dans la joie**, vers leur plein développement, dans un cadre structurant, rassurant, protecteur et sécurisant.

Émanciper, c'est **aiguiser les désirs, la curiosité**, mobiliser les esprits et les corps dans un climat de confiance réciproque.

Il s'agit «*d'élever et non pas dresser les enfants, c'est-à-dire savoir se mettre à leur hauteur pour mieux accompagner leur croissance et l'exercice progressif de leur citoyenneté. Réussir à la fois à protéger et à émanciper les enfants consiste, à tous les âges, à leur tenir la main en même temps qu'à la leur lâcher*»¹⁶.

¹⁵. Au sens sociologique et non naturaliste du terme

¹⁶. Protéger et émanciper les enfants: vers une coéducation démocratique; Frédéric Jésus Dans *Journal du droit des jeunes* 2011/9 (n° 309), pages 13 à 20

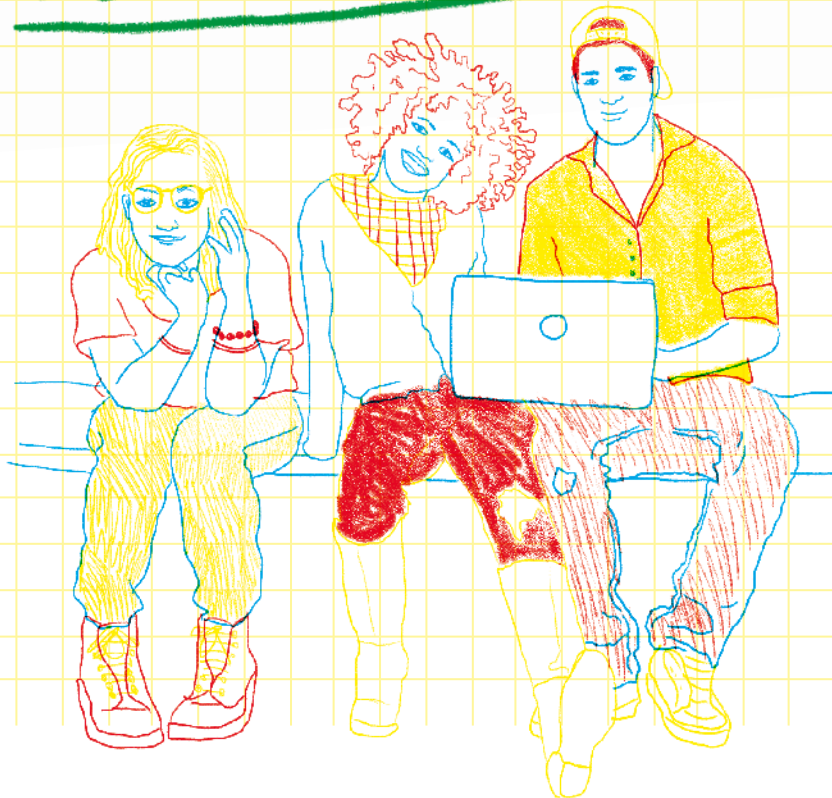
DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES AU SERVICE DE L'ACTION ÉDUCATIVE



La Ville de Noisy-le-Sec affirme trois orientations stratégiques, porteuses de sens et d'action, dans le cadre du Projet Éducatif Global:

- **Respecter et faire respecter les droits des enfants et des jeunes,**
 - **Construire la complémentarité et la continuité éducative**
- dans une logique assumée de coéducation,
- **Créer et cultiver les conditions du « faire et du vivre ensemble » sur un territoire pleinement engagé dans la transition écologique.**

Pendant la période d'élaboration du PEG, ces orientations ont été partagées auprès des services municipaux et partenaires de la communauté éducative. **Des objectifs opérationnels communs** ont pu être définis et des actions éducatives enclenchées ou évoquées comme projets à mettre en œuvre.



RESPECTER ET FAIRE RESPECTER LES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES

La France a ratifié la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**, le 7 août 1990 : « *bien plus qu'un texte à forte portée symbolique, la convention est juridiquement contraignante pour les États signataires, qui s'engagent à défendre et à garantir les droits de tous les enfants sans distinction et à répondre de ces engagements devant les Nations unies* ».

La CIDE repose sur quatre principes : **la non-discrimination; l'intérêt supérieur de l'enfant; le droit à la vie, à la survie et au développement; le respect des opinions de l'enfant sur toute question qui le concerne.**

La CIDE définit l'enfant comme "tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable" ¹⁷.

Elle énonce **un ensemble de droits d'ordre civil, politique, économique, social et culturel applicables aux enfants**, dont : le droit de vivre en famille, d'être entouré et aimé; le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité; le droit d'être soigné, protégé des maladies et de la malnutrition; le droit à l'éducation; le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation; le droit à un niveau de vie suffisant; le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir; le droit d'avoir un refuge et d'être secouru; le droit de jouer et d'avoir des loisirs; le droit à la liberté d'expression et de pensée.

17. <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/>

Reconnaître et prendre en compte la parole des enfants et des jeunes

Respecter et faire respecter les droits des enfants et des jeunes implique tout d'abord de **mettre la parole des enfants au centre de l'action éducative**. Cela se traduit par une posture d'écoute, de disponibilité et de bienveillance, au quotidien, mais également à travers des actions et des projets à développer et/ou institutionnaliser.

Exemples d'actions éducatives :

- Le Conseil municipal des enfants qui vise à permettre la création d'une démarche permanente dédiée à l'inclusion des plus jeunes au sein de la vie démocratique locale, en légitimant la pensée et la parole citoyenne de l'enfant;
- Les « ateliers philo », dans les accueils de loisirs, en lien avec la mise en place du Conseil municipal des enfants, pour développer dès le plus jeune âge l'esprit critique et cultiver la pensée complexe;
- Les Assises de la Jeunesse, pour repenser la politique jeunesse, et aboutir à la mise en place d'un Conseil municipal de la jeunesse;
- La concertation des enfants et des jeunes sur les projets qui les concernent et dans le cadre de démarches de démocratie participative : réaménagement des squares, réalisation de cours inclusives et végétalisées, réaménagements urbains, stratégie de développement urbain, etc;
- La formation des équipes éducatives à la mise en place de ces démarches d'écoute et de recueil de la parole des enfants et des jeunes;
- Le développement d'espaces de parole et d'expression, au quotidien, dans les espaces d'accueil des enfants et des jeunes;
- Création d'un centre de loisirs innovant et expérimental dans la place donnée aux enfants, dans la lutte contre les violences éducatives ordinaires et de formation-action.

Informar, diffuser, promouvoir les droits des enfants et des jeunes

La promotion des droits des enfants et des jeunes implique de **les faire connaître, comprendre, approprier, de la part des adultes et des enfants**. Cette démarche doit aussi permettre d'interroger le respect des droits des enfants par les institutions, de se remettre en question en tant que professionnel, de réinterroger sa posture d'adulte.

Exemples d'actions éducatives :

- Actions de sensibilisation et de formation des acteurs;
- Conférences-débats et temps de réflexion sur la place des droits des enfants et des jeunes dans les institutions;
- Création de supports d'information par et avec les enfants.

Informez, sensibilisez et luttiez contre les violences faites aux enfants et aux jeunes, y compris les violences éducatives ordinaires

La protection des enfants et des jeunes passe par **la prévention et la lutte contre les violences qu'ils peuvent subir**, que celles-ci soient des **violences familiales, sexuelles ou des violences éducatives ordinaires**, dans les différents temps de la vie de l'enfant. Les violences éducatives ordinaires sont définies comme les violences (physiques, psychologiques ou verbales) utilisées envers les enfants dans une intention « éducative » (pour leur « bien », pour qu'ils aient un « bon comportement »), culturellement admise et tolérée; ce qui la rend alors « Ordinaire »¹⁸.

Exemples d'actions éducatives :

- Action de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles faites aux enfants, dans une école maternelle;
- Formation de tout le personnel éducatif;
- Groupe de travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sur la prise en charge des personnes victimes de violences, etc.

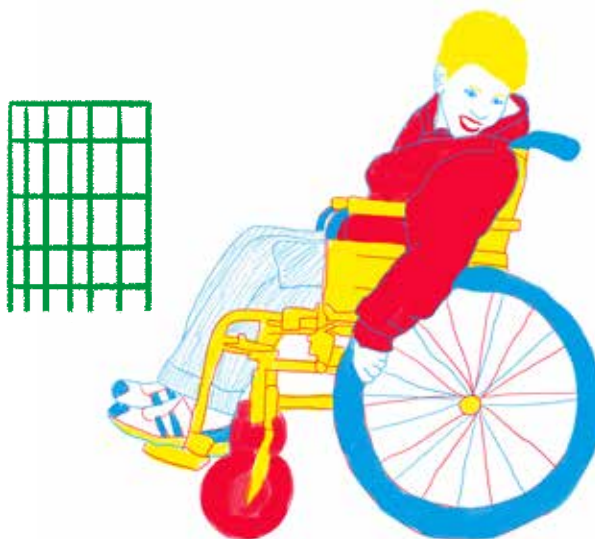
18. <https://stopveo.org/veo-violence-educative-ordinaire/>

Favoriser le droit au temps libre et au jeu libre, à la découverte

L'article 31 de la CIDE stipule que « les Etats parties reconnaissent à l'enfant **le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique** » et que « les Etats parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité ».

Exemples d'actions éducatives :

- Prise en compte du rythme et des besoins des enfants et des jeunes dans les activités proposées, en leur donnant le choix, en arrêtant de les « presser », en veillant à respecter des temps calmes, de repos, de jeu libre, dans un contexte sécurisé;
- Organisation du choix réfléchi et accompagné des enfants et de leur participation dans les activités proposées;
- Une offre de loisirs diversifiée, de qualité.



Favoriser au quotidien l'accès au droit à la culture et garantir les droits culturels

L'éveil artistique et culturel des tout petits et des jeunes est un des puissants leviers pour **lutter contre une double inégalité** qui frappe une part majeure des enfants de notre territoire : une **inégalité d'accès à la culture**, mais aussi une **inégalité** d'acceptation de leur complexe et riche humanité, de ce qui se nomme les **droits culturels**.

Garantir les droits culturels, c'est **reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle**, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux. « Les droits culturels visent à garantir à chacun **la liberté de vivre son identité culturelle**, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité »¹⁹.

Il s'agit également de **reconnaître le droit des enfants au beau, au meilleur, le droit à l'esprit critique**, à l'expression de ses émotions, au respect de la diversité des goûts et des couleurs, à découvrir l'altérité, la différence.

Exemples d'actions éducatives :

- Poursuite et renforcement des actions d'éducation artistique et culturelle comme processus éducatif liant trois aspects totalement solidaires : l'activité personnelle (faire), le rapport aux œuvres (ressentir) et l'appropriation de l'expérience (réfléchir);
- Au sein des crèches, des écoles, des accueils de loisirs et des espaces jeunesse : rencontre avec les équipements culturels de la ville, la formation et les partenariats;
- Bibliothèques partagées au sein des écoles, gérées

- par et pour les enfants, avec pour objectif de travailler sur le plaisir de la lecture sur tous les temps de vie des enfants mais également de réduire les inégalités d'accès à l'objet livre dès la maternelle ;
- Réflexion sur l'action artistique et culturelle auprès des tout-petits et des adolescents (pendant les temps libres) ;
 - Renforcement des liens entre direction de la culture et animation, par de la formation, des interlocuteurs et partenariats privilégiés.

19. Déclaration de Fribourg : <https://droitsculturels.org/observatoire/wp-content/uploads/sites/6/2017/05/declaration-fr3.pdf>

Favoriser l'inclusion et la prise en compte de tous les enfants et jeunes et de leurs besoins particuliers

L'éducation inclusive, telle que la définit l'UNESCO, est « un processus qui vise à **prendre en compte et à satisfaire la diversité des besoins de tous** – enfants, jeunes et adultes – par une participation accrue à l'apprentissage, à la vie culturelle et à la vie communautaire, et par une réduction du nombre de ceux qui sont exclus de l'éducation ou exclus au sein même de l'éducation. C'est un principe qui **donne la responsabilité (« obligation positive ») aux Etats d'éduquer tous les enfants sans discrimination aucune au sein du système éducatif général** »²⁰.

L'éducation et l'accès à l'école pour tous les enfants, quel que soit leur handicap ou besoin particulier, est un droit fondamental, consacré par la loi « handicap » du 11 février 2005.

Exemples d'actions éducatives :

- Accès de tous les enfants aux accueils périscolaires et de loisirs, en simplifiant les démarches d'inscription et

en adoptant une politique tarifaire équitable.

- Éducation inclusive permettant d'accueillir et accompagner tous les enfants, quels que soient leurs besoins, dès le plus jeune âge, mais aussi dans les structures jeunesse ;
- Développement d'instances de démocratie participative, pour solliciter l'avis des enfants et des jeunes ;
- Actions en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons et lutte contre les stéréotypes de genre.

20. <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/inclusive-education-vital-for-social-cohesion-in-diverse-societies>

Promouvoir l'accès à la santé, pour tous et toutes

La promotion de la santé à l'école, dans les temps de loisirs formels et informels, permet de favoriser **l'adoption de comportements favorables à la santé pour tous les enfants**, de répondre aux problèmes de santé rencontrés, et d'accompagner l'épanouissement et le bien-être tant physique que psychique.

Chez les enfants et adolescents, les habitudes de vie sont en construction et les compétences en cours d'acquisition. Cette population est donc particulièrement réceptive **aux apprentissages et à la prévention**. Il s'agit de **préparer les enfants et les jeunes à prendre soin d'eux-mêmes et des autres**, à devenir des citoyen-ne-s responsables en matière de santé individuelle et collective.

Exemples d'actions éducatives :

- Actions éducatives de prévention des conduites à risques, adaptées à chaque tranche d'âge ;
- Label « école promotrice de santé » afin de valoriser le parcours éducatif de santé noiséen ;
- Une expérimentation novatrice autour de la prévention des violences sexuelles pour des enfants d'école maternelle ;

- Actions d'éducation par le sport pendant le temps scolaire, périscolaire, les vacances ;
- Interventions de prévention dans le parcours scolaire : bucco-dentaire, nutrition, violence, addiction, vie affective.

Promouvoir l'accès au sport comme outil d'éducation et de socialisation

Le sport est **un outil de socialisation** qui peut aider les enfants à développer des relations de coopération avec les autres : « Je ne peux pratiquer seul, j'ai besoin des autres pour jouer, atteindre mon but ou dépasser mes limites ».

C'est **un outil de développement des capacités psychiques**. Dans l'activité, l'enfant ou le jeune doit faire des choix : « Plus on me permet de faire mes propres choix lorsque je pratique, plus je développe des capacités à trouver des solutions différentes pour atteindre un objectif ».

C'est **un outil de développement des capacités physiques** : « Plus je mets mon corps en mouvement, plus je suis conscient de ses capacités, plus je développe des habilités, moins je suis en difficulté motrice, ce qui permet de prendre conscience de mon corps, de ce qu'il peut faire ».

Exemples d'actions éducatives :

- Formation continue des encadrants sportifs et des animateurs ;
- Mise en œuvre d'une pédagogie favorisant le développement de la réflexion et de la coopération, du respect des partenaires de jeu ;
- Investir les lieux de pratique libre et les lieux de circulation du territoire de la commune ;
- Permettre la découverte de pratiques émergentes ;
- Impulser l'organisation de temps de pratiques parents/enfants dans la ville.

CONSTRUIRE LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE DANS UNE LOGIQUE ASSUMÉE DE COÉDUCATION

Valoriser et reconnaître les métiers

La coéducation passe par la **reconnaissance mutuelle des compétences et du rôle éducatif** de tous les adultes intervenant auprès des enfants: «chacun est estimable», «il faut reconnaître la spécificité et la légitimité de chacun» dans son rôle et ses fonctions et missions éducatives.

Exemples d'actions éducatives:

- Formations communes, inter-métiers;
- Participation à des événements de la Ville pour valoriser les métiers de l'animation;
- Valorisation des métiers des structures petite enfance, des écoles, des accueils de loisirs dans les outils de communication;
- Valorisation de l'expertise professionnelle par des temps de concertation.



Philippe Meirieu le rappelait lors de la table-ronde de lancement de la démarche du Projet Éducatif Global, le 17 juin 2021: «**La coéducation c'est un effort**, une dynamique par laquelle les acteurs de l'éducation que nous sommes tous se mettent en cohérence en respectant la place de chacun (...). La coéducation c'est l'effort que font l'ensemble des éducateurs pour ne pas s'ignorer, pour s'écouter, s'entendre, et essayer de se demander ce qu'ils peuvent faire ensemble au service du développement de l'enfant, du développement le plus harmonieux de l'enfant, un enfant qui doit pouvoir se nourrir de la culture, avoir un corps qui est pris en charge, est informé de l'actualité, faire de l'arithmétique, faire du bricolage. **La coéducation est une réalité** et c'est l'effort pour que cette réalité-là se fasse dans **l'intérêt supérieur de l'enfant**. L'enfant n'appartient à personne. Il est un être en développement qui doit s'appartenir à lui-même progressivement, tout au long de son éducation ».

Pour Sylvie Rayna, spécialiste des politiques de petite enfance et de parentalité, «**la coéducation c'est une relation de mutualisation** entre les éducateurs dits premiers que sont les parents, et les éducateurs professionnels ou non et qui agissent en parallèle et successivement» (Livre «Parents-Professionnels: la coéducation en questions »).

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République affirme dans son article 2 le principe de la coéducation et confirme la place des parents d'élèves au sein de l'école: «**Pour garantir la réussite de tous**, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative».

La coéducation s'appuie sur les principes de la parité d'estime, de la coopération et de l'explicitation. La **parité d'estime signifie qu'il n'y a pas de relation de pouvoir entre les deux personnes**, qu'il n'y a pas de concurrence entre les expertises. Elle s'appuie sur le non-jugement, dans le cadre de la loi. La coopération signifie faire œuvre commune: cela suppose de prendre en considération les familles, de les associer, de valoriser leurs apports et d'asseoir leur légitimité, et de prendre le temps de l'information et de l'explicitation.

Favoriser les temps de rencontres, de réflexions communes, d'échanges, de lien entre professionnels et avec les familles

Coopérer, c'est **faire «œuvre commune»**. Faire ensemble permet de se connaître, de se reconnaître, de mutualiser, en partant du principe que cela est bénéfique pour l'enfant, pour qu'il grandisse. Co-éduquer, c'est également échanger, en acceptant la diversité, en faisant place aux désaccords, le défi étant de faire avec la diversité !

Exemples d'actions éducatives :

- Café des agents (temps d'échanges et de formation),
- Réunions inter-directions dans le cadre du PEG ;
- Temps de concertation, de réunions, d'échanges sur le fonctionnement, conseils d'école, réunions de pré-rentree et de rentrée ;
- Projets de coéducation dans les écoles et accueils de loisirs ;
- Chartes de bonnes pratiques : conventions pour les locaux, usages des bibliothèques et ludothèques, charte des ATSEM ;
- Bibliothèques, ludothèques et jardins partagés.

Coopérer avec les familles dans les écoles, structures petite enfance, accueils de loisirs, espaces jeunesse, associations, etc.

Impliquer les parents comme partenaires, c'est permettre de prendre connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la structure (crèche, école, accueil de loisirs, espace jeunesse, association, etc.), d'en saisir les enjeux, les étapes, les exigences et les possibilités d'accompagnement des enfants et des jeunes.

Exemples d'actions éducatives :

- Déploiement de nouveaux outils de communication et d'information en direction des familles (Espaces Numériques de travail, pour les écoles et accueils de loisirs) et accompagnement à l'e-parentalité à travers des actions de formation et de sensibilisation (notamment par les pairs) ;
- Actions permettant l'accompagnement des parents dans l'exercice de la parentalité : création des espaces parents, café des parents, soirées jeux parents-enfants ;
- Projets en coéducation qui permettent de cimenter la relation triptyque famille / scolaire / périscolaire.
- Outils de communication adaptés : affichages, guides, organigrammes, trombinoscopes, cahier de liaison commun avec les accueils de loisirs ;
- Mise en place d'événements communs (kermesses par exemple) et de projets au sein de l'école ou des établissements : bibliothèques partagées, jardins, jeux
- Coordination et réflexion sur les actions d'accompagnement à la scolarité ;
- Renforcement du rôle des directions d'accueils de loisirs dans la vie de la communauté éducative.

Accompagner les transitions et le passage de la petite enfance à l'enfance, de l'enfance à l'adolescence et de l'adolescence à l'âge adulte

Favoriser les passerelles entre les structures pour permettre une scolarisation réussie par **le lien et la connaissance interprofessionnelle**. Ces différents passages doivent se faire dans la continuité et doivent permettre à l'enfant **d'être acteur dans le changement, sans arrachement**.

Exemples d'actions éducatives :

- Développement de passerelles petite enfance/enfance (visites d'écoles, réflexions communes directions d'écoles, de crèches et d'accueils de loisirs, réunions familles communes, etc.) ;
- Accompagnement des transitions pour les enfants en inclusion ;
- Développement de passerelles entre la fin de l'élémentaire et le début du collège (séjours, accueils de loisirs, accompagnement à la scolarité, etc., lien entre les écoles et les collèges).



CRÉER LES CONDITIONS DU FAIRE ET DU VIVRE ENSEMBLE SUR UN TERRITOIRE PLEINEMENT ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La laïcité est **un principe de liberté** : la liberté de croire ou de ne pas croire. Elle est au fondement de notre société. Elle repose sur deux principes : l'obligation de l'État de ne pas intervenir dans les convictions de chacun et l'égalité de tous devant la loi, quelle que soit leur religion.

La laïcité est un **socle du faire et du vivre ensemble**, dans une société multiculturelle.

La transition écologique est **une évolution vers un nouveau modèle** économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète. Opérant à tous les niveaux, la transition écologique vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble²¹.

Cette transition nécessite **une large mobilisation face à l'urgence sociale et écologique**, génératrice d'inégalités, car elle touche en premier lieu les plus fragiles. **L'éducation**, dans toutes ses dimensions, est **le pilier de cette mobilisation collective** pour accompagner cette transition écologique et sociale qui, aujourd'hui, n'est plus une option.

21. <https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/transition-ecologique/>

Valoriser la diversité et la richesse des identités, favoriser le multilinguisme

Valoriser la diversité et la richesse des identités, dans un territoire multiculturel, pour permettre la reconnaissance de l'autre, de sa culture, et **permettre de faire communauté dans la diversité**. La prise en compte mais également la valorisation du multilinguisme et des langues d'origine doit permettre à tous les parents d'exercer leur parentalité et à tous les enfants de se constituer dans la diversité de leurs identités.

Exemples d'actions éducatives :

- Actions de formation, de sensibilisation et d'échanges sur le principe de laïcité
- « Soirées-monde », soirées festives, valorisant les cultures du territoire ;
- Traduction et adaptation des supports de communication et d'information ;
- Valorisation des compétences des enfants multilingues et de leurs familles ;
- Accompagnement des acteurs et actrices du champ éducatif dans la mise en place de projets ouverts sur les langues et le multilinguisme.

Faire du devoir de mémoire et de la transmission des mémoires un vecteur et facteur du vivre-ensemble

La transmission des mémoires, en visibilisant les histoires et identités, a pour objectif de permettre à chacun de **se reconnaître individuellement mais aussi collectivement dans notre société**. Elle nécessite de reconnaître et faire connaître la multiplicité des histoires et récits.

Exemples d'actions éducatives :

- Réflexion sur les projets de transmission des mémoires, sur la visibilisation des « minorités », des histoires invisibilisées ;
- Valorisation des paroles, des mémoires, du patrimoine culturel immatériel des différentes communautés du territoire ;
- Associer les enfants aux grands temps forts mémoriels de l'année, assurer la transmission des patrimoines et des savoirs tout en libérant l'esprit critique et la créativité des enfants, en lien avec la Direction des Affaires culturelles et des archives.



Lutter contre les stéréotypes de genre et toutes formes de discriminations et contre toute forme de harcèlement

La construction d'**une société plus égalitaire, plus apaisée**, moins violente, passe par la déconstruction des stéréotypes de genre et la lutte contre toutes formes de discriminations.

Exemples d'actions éducatives :

- Formations et actions de sensibilisation ;
- Actions éducatives en direction des enfants et des jeunes, mais aussi par les enfants et les jeunes ;
- Création et aménagements d'espaces dégenrés : crèches, cours d'écoles, aménagement des accueils de loisirs et des espaces jeunesse, etc ;
- Actions de prévention du harcèlement.

Développer les actions de « aller vers », d'itinérance, de rencontres

Développer les actions et espaces permettant d'**aller à la rencontre des publics, notamment les plus éloignés des services publics et les plus fragiles** et favoriser la rencontre entre les populations, entre les quartiers, entre les enfants et les jeunes.

Exemples d'actions éducatives :

- Actions culturelles, sportives, éducatives, en itinérance, au plus près des habitants : Petite Caravane, Escales Culturelles, Open Air cinéma, Bouffées musicales, etc ;
- Mutualisation des espaces jeunesse dans les quar-

tiers pour en faire des lieux de rencontres inter-générationnelles, d'échanges et d'accès aux droits pour les différents publics ;

- Séjours et actions enfance et jeunesse inter-quartiers.

Accompagner la transition écologique en mobilisant la communauté éducative et en reconnaissant le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes

Face à l'urgence climatique, sociale, environnementale, **outiller, mobiliser la communauté éducative et reconnaître le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes.**

Exemples d'actions éducatives :

- Accompagnement des projets de jardins partagés par la communauté éducative ;
- Végétalisation des cours ;
- Mobilités douces : développement du savoir-rouler, permis piéton ;
- Actions éducatives de sensibilisation à la transition écologique ;
- Formation et accompagnement de la communauté éducative, ainsi que les enfants, à de nouvelles pratiques sur les comportements écologiques et la consommation au sein des bâtiments ;
- Soutien aux projets de classes et activités en extérieur, au contact de la nature ;
- Label E3D des écoles et collèges ;
- Processus de labellisation « Eco-label » de la crèche Helen Keller (label qui engage l'équipe d'une crèche dans une démarche de transition écologique à travers de la formation-action) et le projet d'extension aux autres crèches.

Développer une alimentation durable, de qualité, avec la participation des enfants

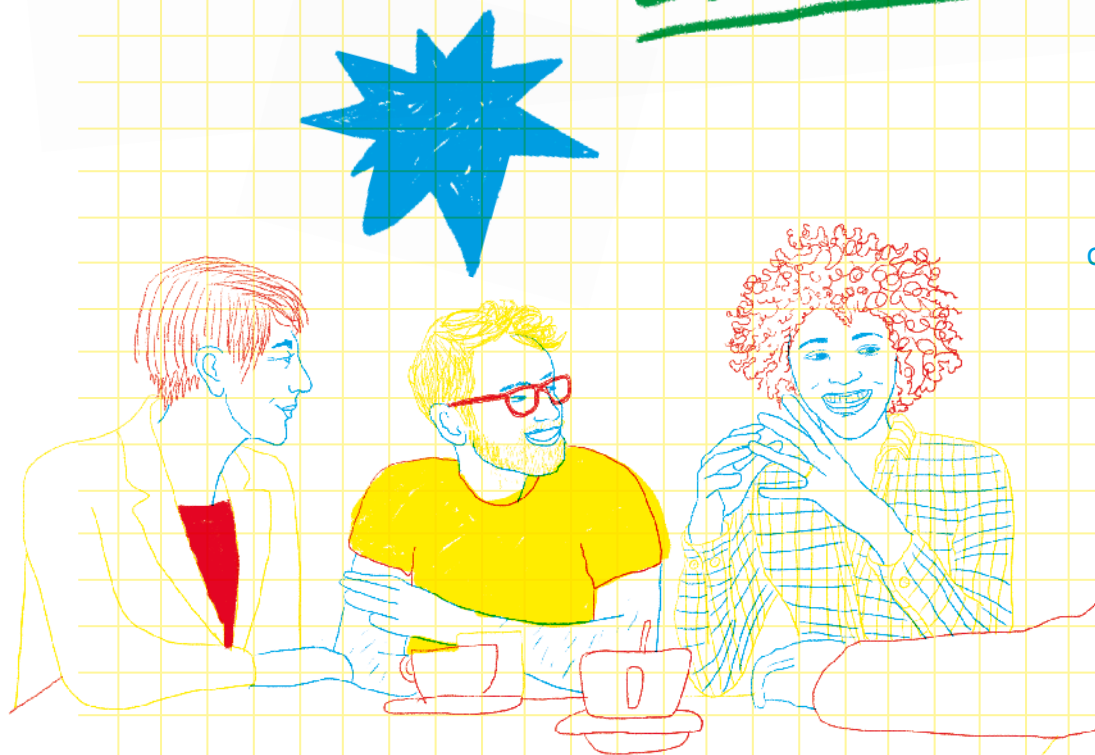
L'alimentation durable répond à plusieurs critères : une alimentation accessible à tous en quantité et qualité, saine et équilibrée, répondant aux besoins nutritionnels humains. Elle passe par le développement et la valorisation des circuits-courts, l'éducation au goût, la valorisation des métiers de l'alimentation, l'engagement de tous les acteurs éducatifs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Exemples d'actions éducatives :

- Actions de lutte contre le gaspillage ;
- Implications des enfants dans l'élaboration des menus ;
- Réflexion sur le développement de l'alimentation bio et locale dans les menus scolaires mais également des crèches.



LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL : UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE, TRANSVERSALE (ET) ÉVOLUTIVE



La démarche de Projet Éducatif Global entend **impulser une forme de réflexion, d'action et de participation** à l'action publique locale, de façon collective, en s'appuyant sur l'expression et l'écoute de la parole des usagers, des professionnels et des experts.

Pour se donner les moyens de réfléchir et répondre aux différents enjeux éducatifs identifiés, la Ville souhaite mobiliser plusieurs leviers :

- Légitimer, recueillir et écouter la parole des enfants,
- Affirmer et faciliter la légitimité et capacité transformatrice des parents,
- S'appuyer sur la recherche-action et le principe de remise en question, partager les connaissances et expertises,
- Mobiliser la communauté éducative au sens large : des acteurs « de terrain », aux acteurs institutionnels et aux familles.

Le PEG s'appuiera sur les ressources locales (équipements, associations, bonnes volontés) et sur l'expertise externe.

LE PEG: UN RÔLE D'IMPULSION, D'ANIMATION, D'INNOVATION

Une mission dédiée à la démarche

Pour lancer, animer et faire vivre la démarche de Projet Éducatif Global, la Ville a créé un poste de chargée de mission Projet Éducatif Global, en novembre 2021, rattaché à la Direction Générale Adjointe Ville Éducative, qui comprend la direction de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Jeunesse, du Devoir de mémoire et Archives.

Le poste de chargée de mission a vocation à animer la démarche au sein des services municipaux et en lien avec les partenaires institutionnels, associatifs, les familles, etc.

La transversalité ne se décrète pas, elle s'accompagne, elle se construit, elle se base sur des relations de confiance et du «faire ensemble» et elle prend du temps !

Une méthode d'animation participative et collaborative

La démarche de Projet Éducatif Global se vit à travers des méthodes d'animation de réunions et de rencontres qui se veulent collaboratives, participatives, permettant l'expression de tous et toutes, avec une prise en compte de la parole de tous les participants, à égalité de niveau malgré les différences de hiérarchie interne ou partenariale.

Les objectifs de ces méthodes sont de donner envie de participer, de faire en sorte que tous les participants se sentent à l'aise dans l'expression, de faire émerger l'intelligence collective par la rencontre et l'échange de points de vue.

Elles permettent une certaine transversalité et inclusion :

- **Horizontale** : des services et directions municipales et/ou des partenaires (Éducation nationale, associations, etc.) se rencontrent, échangent, débattent, construisent ensemble.
- **Verticale** : des agents «de terrain» échangent avec des directeurs, directrices, des Directeurs Généraux Adjointes, le directeur ou la directrice d'école, l'Inspecteur ou l'inspectrice de l'Éducation nationale.

Ces méthodes nécessitent une technicité, une appropriation, une préparation, pour définir les outils adéquats à chaque temps de rencontre, diversifier, surprendre, mais aussi une adaptation à chaque moment des rencontres et une vigilance quant au bon déroulement de ces réunions.

Elles s'appliquent à un **grand nombre de réunions**: les temps de travail dédiés à un projet spécifique, à un temps fort; mais aussi les temps de réflexion plus larges, sur un enjeu éducatif; les temps de diagnostic de territoire et/ou de définition des objectifs d'une politique publique.

Depuis le début du déploiement de ces méthodes d'animation de réunions, issues de l'éducation populaire et de l'animation, celles-ci ont essaimé dans les services, ont donné des idées, des envies d'expérimenter des manières différentes de réfléchir ensemble et avec les partenaires.

Elles sont devenues une marque de fabrique, partagée, du Projet Éducatif Global.



DES TEMPS FORTS ET DES OUTILS AU SERVICE DE LA DEMARCHE

Les temps forts du PEG

Une autre marque de fabrique du PEG noiséen sont les trois temps forts qui rythment l'année scolaire des enfants, des jeunes, des familles, des services municipaux et des partenaires :

La semaine du faire et du vivre ensemble

La semaine du faire et du vivre-ensemble a lieu autour de la date anniversaire de la promulgation de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Cette loi est considérée comme l'un des textes fondateurs de la laïcité en France. Ce temps forts vise à partager, à faire vivre et donner à voir la notion de vivre-ensemble sur le territoire noiséen. C'est un temps fort de rencontre, de questionnement, mais aussi de valorisation des actions menées tout au long de l'année par et pour les professionnels, par et pour les enfants et jeunes, par et pour les parents (formation laïcité, projet multilinguisme, projets portés dans les écoles et accueils de loisirs, etc.).

La semaine des luttes pour les droits des femmes et pour l'égalité des genres

La semaine des luttes pour les droits des femmes et pour l'égalité des genres est organisée autour du 8 mars, journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice, officialisée en 1977 par l'Organisation des Nations Unies. Cette semaine est l'occasion de rappeler les luttes accomplies mais aussi celles qui restent à mener, de se questionner sur nos pratiques, d'échanger, de sensibiliser le public jeune, mais aussi les professionnels et les parents aux enjeux de l'égalité des genres.

Le Printemps des enfants et des jeunes

Le Printemps des enfants et des jeunes se déroule chaque année sur plusieurs semaines, entre mai et juin. Il a pour objectif de mettre un coup de projecteur sur la parole des enfants, au centre de l'action éducative. Cet événement fédérateur se structure autour de plusieurs axes: le recueil et l'écoute de la parole des enfants, la rencontre entre les acteurs de la communauté éducative, la valorisation des actions menées tout au long de l'année par et pour les enfants et jeunes, une programmation éducative et culturelle. C'est un temps festif pour les enfants, les jeunes, les familles et les équipes !

Ces temps forts du PEG ont pour objectif :

- D'incarner, de faire vivre et donner à voir les orientations du PEG à travers des moments de regroupements, de fête, mais aussi de réflexion, de rencontres;
- De mobiliser les services municipaux et partenaires autour d'objets communs partagés;
- De faire en sorte que les objets et sujets abordés lors de ces temps forts, priorités du PEG, soient intégrés au fonctionnement des structures et abordés tout au long de l'année, à travers des échanges au sein des équipes (accueils de loisirs, écoles, collèges, antennes jeunesse, associations) mais aussi avec les enfants et les jeunes.

En plus de ces temps forts, le Projet Éducatif Global proposera des conférences, temps de rencontres et d'échanges, ouverts à tous et toutes, pour réfléchir collectivement aux enjeux éducatifs du territoire, à la lueur des besoins exprimés et recensés.

La formation : levier de rencontre, de valorisation et d'appropriation

La formation est entendue comme un outil d'appropriation des enjeux et objectifs du Projet Éducatif Global. Elle permet également la rencontre entre les acteurs du PEG. Par ailleurs, en s'appuyant sur les pratiques des acteurs de terrain et des cadres de l'éducation, elle valorise les métiers et savoir-faire.

La Ville a déjà engagé un plan ambitieux de formation, en consacrant un tiers de son budget formation au secteur éducatif, ce qui représente 50 000 € par an. En 2021, les formations en direction du personnel de la direction de l'Éducation (animateurs.trices, ATSEM, personnel de restauration, agents techniques des écoles, directions d'accueils de loisirs, gardiens.gardiennes, etc.) étaient axées sur la relation de l'adulte à l'enfant : il s'agissait d'accompagner les acteurs éducatifs municipaux dans leur rôle de co-éducateur, en complémentarité avec les familles, les acteurs locaux de l'Éducation nationale, les acteurs associatifs, culturels et sportifs du territoire (analyse de pratiques dans un cadre collectif, outils en éducation positive et bienveillante, etc.).

En 2022, les axes de déploiement du plan de formation du Projet Éducatif Global sont :

- L'accueil des enfants en situation de handicap,
- L'expression de la parole des enfants et son écoute,
- La prévention des violences sexuelles faites aux enfants,
- La coéducation.

La Ville souhaite que les formations puissent être mutualisées entre la Petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le sport, la culture, pour des sujets communs, comme l'inclusion, les pratiques artistiques et culturelles, l'égalité filles-garçons, etc. Par ailleurs, la Ville a pour objectif de développer des espaces de formation en interne, permettant l'échange de savoirs et de pratiques: le per-

sonnel Petite Enfance pourra sensibiliser les animateurs. trices aux jeux et livres adaptés aux tout-petits, les directions d'accueils de loisirs pourront former des collègues aux techniques d'animation, les animateurs du service jeunes partager leurs connaissances de la médiation auprès des jeunes, etc. La Ville a également le souhait de développer un accueil de loisirs innovant, centre de formation et de ressources pour les équipes d'animation.

Pour la Direction de l'Éducation, cette pratique de la formation en interne débute en 2022 par la mise en place d'un accueil de loisirs expérimental, centré sur la parole des enfants et des techniques d'éducation nouvelles, qui recevra en stage ou observation, de manière régulière, des animateurs et animatrices des autres accueils de loisirs, pour faire essaimer des pratiques en lien avec les orientations du Projet Éducatif de la Ville.

Le numérique : outil au service de la collaboration

Les outils numériques offrent de nouvelles perspectives en termes de collaboration, de mise en commun voire de co-construction. La Ville souhaite pouvoir s'appuyer sur des outils de type plateforme collaborative, pour faire connaître le PEG, donner à voir les actions menées, le rendre concret aux yeux des partenaires et des familles, mais aussi permettre à tous de contribuer à son animation, de valoriser des projets mis en œuvre sur le territoire, etc.

Un Espace Numérique de Travail va être déployé dans les écoles élémentaires, puis maternelles, à partir de la rentrée 2022. Il permettra aux écoles et accueils de loisirs de communiquer avec les parents de manière régulière et rapide. Son déploiement nécessite un accompagnement des équipes et des parents. Sensible à la question de l'accès aux droits et de l'information, la Ville et l'Éducation Nationale veilleront à ce que cet outil n'exclut pas des familles qui seraient éloignées du numérique (faute de matériel, de connexion,

de connaissance de l'usage). L'ENT permettra de mieux communiquer sur les temps forts du PEG, mais aussi les temps d'échanges proposés aux parents (type cafés des parents par exemple).

La Ville se donne également la possibilité de mobiliser des outils de type « padlet » (mur de ressources numériques) à disposition des parents d'élèves et des partenaires du PEG qui souhaiteraient partager les bonnes expériences menées dans leur quartier, école, accueil de loisirs, etc.

La parole des enfants et des jeunes au centre de la démarche

Le recueil et l'écoute de la parole des enfants et des jeunes sont au cœur de la démarche du Projet Éducatif Global de Noisy-le-Sec. L'objectif est de parler à égalité, entre enfants et adultes, et surtout d'entendre et prendre en compte ce que les enfants ont à dire.

Cette volonté se retrouve dans l'animation du Projet Éducatif Global, à tous les niveaux :

- Au plus près des enfants et des jeunes, dans les structures d'accueil, dans les familles, dans leur quotidien (conseil d'élèves, d'enfants, temps d'échanges formalisés, espaces de parole, mais aussi écoute attentive et quotidienne) ;
- Dans les temps forts mis en œuvre sur la Ville, qui doivent être des moments particuliers d'écoute des enfants et des jeunes sur des sujets mis à la discussion publique (et qui pourront être choisis par eux),
- Dans les instances de démocratie participative déployées dans le cadre du Projet Éducatif Global ou existantes sur la Ville : Conseil municipal des enfants, Assises de la Jeunesse, Conseil municipal des Jeunes, Conseils de quartier ; qui pourront être associés aux instances de pilotage du PEG ;
- Dans les différents moments et temps de prise en compte de la parole de l'utilisateur au sujet de projets

qui les concernent : projets de renouvellement urbain, rénovation des squares, stratégie de développement urbain, végétalisation et évolution des cours d'écoles, évolution des antennes jeunesse, etc.

Reconnaître la légitimité et la capacité transformatrice des parents

La Ville souhaite également prendre en compte la parole des parents, dans l'animation du Projet Éducatif Global. Cela peut également se jouer à plusieurs niveaux :

- Dans les conseils d'écoles, pilotés par les directions d'école, auxquels participent les représentants de parents d'élèves, les directions périscolaires, les élus municipaux,
- Lors des temps forts du PEG, moments de rencontres, d'échanges et de discussions avec les parents,
- Dans le cadre de groupes de travail thématique ou instances proposés dans le cadre du Projet Éducatif Global : élaboration du PEG, groupe de travail coéducation avec les associations de parents d'élèves, groupe de travail sur la sectorisation scolaire, comité de pilotage du Projet Éducatif Global, etc.

On peut imaginer, au fur et à mesure du déploiement du PEG, que des enfants, jeunes, parents, participent à la construction des 3 temps forts, en lien avec les services municipaux, l'Éducation nationale et les partenaires de la Ville.

Par ailleurs, un collectif de parents d'élèves élus s'est réuni en juin 2022, à l'initiative de la Ville, pour réfléchir aux enjeux de la coéducation. Ce collectif sera réuni 3 fois par an pour poursuivre les échanges sur les outils et actions à mettre en place pour favoriser la coéducation dans les écoles et accueils de loisirs, et partager les bonnes pratiques entre parents d'élèves élus d'écoles différentes.

La recherche-action : la recherche pour aider l'action, l'action pour nourrir la recherche

La recherche-action est «une démarche et une méthodologie de recherche scientifique qui vise à mener en parallèle et de manière intriquée l'acquisition de connaissances scientifiques et des actions concrètes et transformatrices sur le terrain»²².

«Les recherches conduites dans une perspective de recherche-action ont (...) dès le début été reliées à des pratiques de changement et sont marquées ainsi par une ambiguïté fondamentale : elles représentent à la fois une démarche originale de recherche, spécifique aux sciences de l'être humain, et une méthode d'intervention visant des changements individuels et collectifs. On attribue la paternité de la première action-research à Kurt Lewin ; elle désignait tout d'abord pour lui «une expérimentation dans la vie réelle»²³.

Dans le cas du PEG de Noisy-le-Sec, il s'agit de mobiliser la recherche pour aider à comprendre des situations, des enjeux éducatifs, et à mettre en place des actions et projets qui visent à transformer l'action éducative. Le regard scientifique permet d'interroger l'action dans le même temps que l'action nourrit la réflexion scientifique. La Ville s'associe ainsi aux Centres de Ressources d'Ile-De-France et au Laboratoire Ecoles, Mutations et Apprentissages de l'Université de Cergy-Paris, pour réfléchir aux coopérations éducatives territoriales et à leurs impacts, enjeux et difficultés.

La Ville souhaite également mobiliser la recherche-action dans le cadre de la mise en œuvre et de l'expérimentation de son Conseil municipal des enfants, qui se veut un lieu d'expression de la parole des enfants, au plus près de leur quotidien, mais aussi de leurs envies, idées, besoins, attentes, etc. Le Conseil municipal des enfants

est structuré à partir de la pratique philosophique avec les enfants. Tout au long du Projet Éducatif Global 2020-2026, la Ville sera attentive aux possibilités de collaboration proposées par le monde universitaire, comme un enrichissement de la réflexion éducative partagée sur le territoire.

22. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Recherche-action>

23. Recherche-action et intervention, Jean Dubost, André Lévy, Dans Vocabulaire de psychosociologie (2002), pages 391 à 416

Un pilotage partagé et évolutif au service d'une démarche en questionnement

La 1^{re} année d'élaboration et de co-construction du Projet Éducatif Global a permis d'installer des espaces de rencontres, d'échanges, et le pilotage de la démarche. Ces instances ou espaces pourront évoluer tout au long du PEG, pour s'adapter au mieux aux enjeux et besoins du territoire et intégrer les acteurs et partenaires qui souhaiteront s'associer à la démarche.

Le pilotage du Projet Éducatif Global s'appuie à ce jour sur 2 instances :

Instances	Composition	Fréquence	Rôle
Comité de pilotage institutionnel	Pilote : Maire	1 fois par an	- Partager les actualités en termes de politique éducative des différentes institutions - Informer les institutions impliquées dans le PEG des avancées des travaux et de la mise en œuvre de la politique municipale - Partager et valider les grandes orientations et perspectives de travail
	Élue au PEG, à la Jeunesse et à la Petite Enfance		
Comité de pilotage des élus.es	DGS, DGA Ville Educative et chargée de mission PEG	3 à 4 fois par an	- Définir et partager les orientations et priorités de la politique éducative municipale - Partager les informations et décisions sur les projets structurants de la politique éducative municipale - Informer de l'avancée de la mise en œuvre des orientations du PEG
	DASEN / IEN / CAF / SDJES / CD 93/ Délégué du Préfet		
Comité de pilotage des élus.es	Pilote : Maire et/ou élue au PEG	3 à 4 fois par an	- Définir et partager les orientations et priorités de la politique éducative municipale - Partager les informations et décisions sur les projets structurants de la politique éducative municipale - Informer de l'avancée de la mise en œuvre des orientations du PEG
	Elus thématiques concernés par le PEG : santé/social, transition écologique, sport, culture, jeunesse, petite enfance, éducation au numérique, lutte contre les discriminations, centres de vacances, alimentation DGS, DGA Ville Educative et chargée de mission		

Les instances d'animation et de réflexion

Plusieurs instances font vivre le PEG au plus près des services municipaux et des partenaires :

- **Le comité technique (COTECH du PEG) :** réuni 3 à 4 fois par an, il rassemble à ce jour les services municipaux impliqués dans le PEG et/ou intéressés par la démarche. Sont conviées les directions éducation, culture, sport, jeunesse, devoir de mémoire, petite enfance, vie citoyenne et innovation sociale, santé, vie associative, Programme de Réussite Educative, tranquillité publique et prévention, espaces verts, etc. Peuvent participer à ces rencontres les directions, responsables de services, coordinateurs.trices, chargé.es de mission, les responsables d'équipements (culturels, sportifs, accueils de loisirs, etc.). Cette instance a contribué au diagnostic de territoire du PEG et à écrire les objectifs opérationnels du Projet Éducatif Global, lors d'ateliers de réflexion collective. C'est également l'espace où peuvent se partager des projets en cours, les actualités des services, mais aussi les enjeux du territoire.
- **Les comités techniques des temps forts ou projets transversaux du PEG :** à dimension variable, ces comités techniques rassemblent les services municipaux concernés par les projets. De la même manière que pour le COTECH du PEG, ils mettent en lien des directions de services, avec des chargés de mission, des responsables de structure type accueils de loisirs. Ils permettent de co-construire les temps forts ou de faire le point régulièrement sur des thématiques transversales et prioritaires, comme « l'éducation et le développement durable », ou « éducation et prévention ».

La Ville projette d'ouvrir progressivement ces comités techniques et groupes de travail aux partenaires du territoire qui pourront s'y impliquer : l'Éducation nationale, les parents d'élèves élus, les associations structurantes, etc.

Les liens avec les autres instances et dispositifs

Le PEG est le « chapeau », le cadre politique de l'action éducative de la Ville. Le Projet Éducatif de Territoire et Plan mercredi sont la déclinaison du PEG pour les objectifs éducatifs et l'organisation des temps périscolaires dans les écoles maternelles et élémentaires, en complémentarité au service public d'éducation. Le PEG alimente et soutient le « volet éducation » du Contrat de Ville, pour les quartiers prioritaires, notamment le Programme de Réussite Educative, ainsi que les axes éducatifs (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité) de la Convention Territoriale Globale (convention d'objectifs et de partenariat de la Ville avec la CAF).

Une démarche évolutive et de questionnement

Pour la Ville, le PEG est une démarche évolutive, agile et réactive qui irrigue les politiques publiques au fur et à mesure de la mise en œuvre des projets et de leur évaluation, par une habitude et une construction du questionnement.

Ainsi, la Ville souhaite interroger régulièrement les actions mises en œuvre et faire face aux nouveaux besoins, en engageant une démarche de suivi, de bilan, de questionnement et d'évaluation.

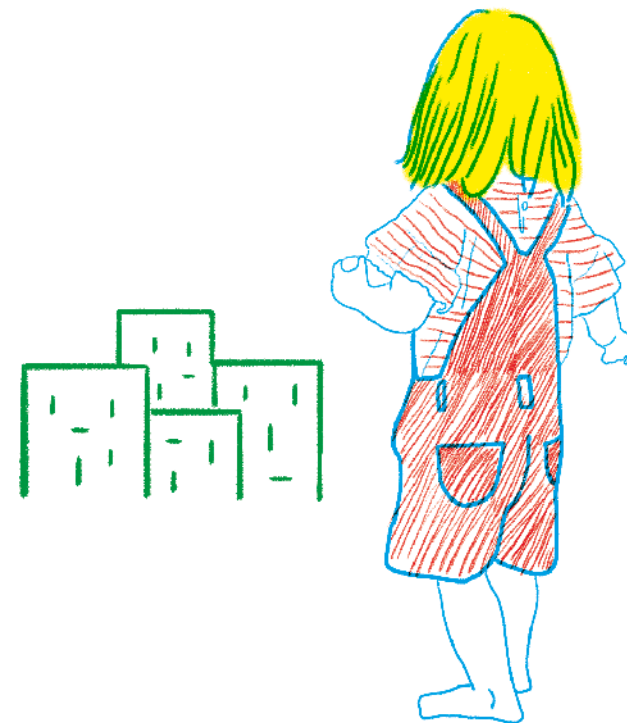
Cela se fera dans le cadre des différentes instances de pilotage et d'animation de la démarche, décrites ci-dessus. Le questionnement portera sur les grands axes suivants, avec pour objectif d'éclairer nos pratiques pour apprendre, faire évaluer nos actions et organisations, réajuster et donner du sens :

- **Le pilotage et l'animation du Projet Éducatif Global :** interroger le pilotage en interne à la collectivité, en lien avec les institutions partenaires et son articula-

tion avec les différents dispositifs sur la Ville.

- **Les relations entre les acteurs du territoire :** à l'échelle de la Ville, des quartiers, mais aussi des groupes scolaires, des accueils de loisirs, des crèches, des espaces jeunesse, des structures culturelles et sportives,
- **La mise en œuvre des orientations éducatives,** la qualité des relations entre les enfants et les adultes, la prise en compte des enfants à besoins particuliers, la qualité et diversité des activités proposées, des lieux d'accueils, des projets et partenariats,
- **La réalisation des projets structurants et prioritaires de la Ville et les changements qu'ils génèrent dans les pratiques :** Assises de la Jeunesse, Conseil municipal des enfants, cours inclusives et végétalisées, prévention des violences sexuelles faites aux enfants et des violences éducatives ordinaires, etc.

Le Projet Éducatif Global donne un cap, une direction : cela nécessite de s'ajuster aux vents et aux courants !



PILOTAGE ET ANIMATION DU PEG

Autres instances / dispositifs liés au PEG

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

- Groupe de travail (GT) mineurs et jeunes majeurs
- GT victimes de violences

Contrats locaux de santé et de santé mentale (CLS et CLSM)

- GT mineurs et jeunes majeurs
- GT victimes de violences

Convention territoriale globale (CTG)

GT animation de la vie sociale / accès aux droits

Contrat de Ville

Programmation CV

Programme de réussite éducative (PRE)

COPIL PRE et Accompagnement des collégiens temporairement exclus

Exemples de déclinaisons du PEG par direction :

Service Petite enfance

- Journée pédagogique égalité filles-garçons
- Transitions crèches-écoles

Direction Éducation

- Bibliothèques, ludothèques
- Jardins partagés
- Formations communes

Direction Jeunesse

- Réflexion politique jeunesse
- Assises de la jeunesse

Direction des sports

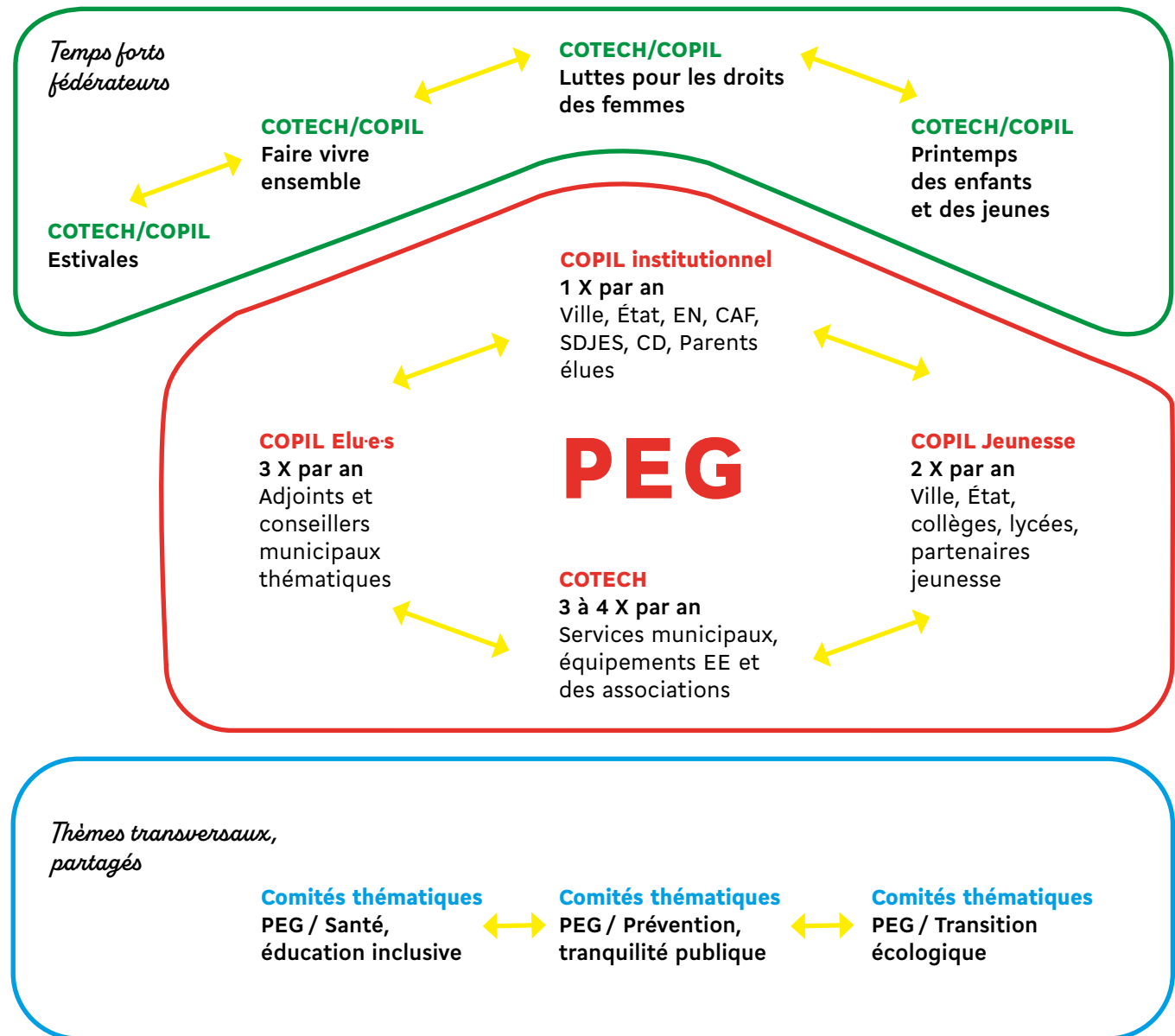
- Réflexion actions pédagogiques
- Parole de l'enfant dans jeux scolaires

Direction de la Culture

- Réunion de rentrée culture-éducation
- Lien équipements et ADL

Et les autres directions

- Santé
- Projets urbains
- Aménagements squares
- Opérations propreté







+ D'INFOS
peg@noisylesec.fr

